

M. Köhler expose sa vision du FMI à l'Assemblée de Prague, où les grands thèmes sont la lutte contre la pauvreté et la mondialisation

Les enjeux de la mondialisation — qui doit être bénéfique pour tous, et dont le coût doit être maîtrisé — ont été les principaux thèmes de la cinquante-cinquième Assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale qui s'est tenue au Centre des congrès de Prague du 26 au 28 septembre.

Horst Köhler, Directeur général du FMI, a donné le ton des réunions dans son discours d'ouverture, où il a présenté sa vision de l'avenir du FMI.

Le jour d'ouverture de l'Assemblée, le 26 septembre, a été marqué par de grandes et parfois violentes manifestations autour du Centre des congrès, qui ont entravé les entrées et sorties des participants pendant plusieurs heures, mais n'ont pas perturbé les réunions en tant que telles. Comme l'a souligné M. Köhler lors de sa conférence de presse : «ces violences ne nous ont pas détournés de nos travaux».

Vision de M. Köhler

Pour son premier discours d'ouverture d'une Assemblée annuelle, M. Köhler a énoncé quatre éléments essentiels de sa vision du FMI (pour le

texte de son allocution, voir page 303). Le FMI doit :

- «s'efforcer de promouvoir une croissance économique non inflationniste soutenue qui bénéficie à tous les peuples du monde;
- constituer un pôle d'expertise pour la stabilité du système financier international;
- travailler en synergie avec les autres institutions chargées de préserver les biens publics mondiaux;
- être une institution ouverte au monde extérieur, qui tire les leçons de l'expérience et du dialogue et qui s'adapte en permanence à l'évolution des choses».

Le FMI, a-t-il dit, doit être «une entité active travaillant avec tant d'autres à mettre la mondialisation au service de tous» et «doit se considérer comme [le]

partenaire [des États membres] et les aider à s'aider eux-mêmes».

«Son objectif doit être, d'abord, de promouvoir la stabilité macroéconomique, fondement essentiel d'une croissance soutenue, en favorisant l'application de poli-



L'Assemblée annuelle 2000 du FMI et de la Banque mondiale s'est tenue à Prague.

tiques monétaires, budgétaires et de change avisées.» «Mon ambition», a-t-il noté, «n'est pas de multiplier à l'envi les programmes de prêt, mais de placer la prévention des crises, et par conséquent la surveillance, au cœur des activités de notre institution», ajoutant que «dans les avis que nous formulons, nous devons prendre soin de respecter les traditions culturelles et historiques de nos États membres, et éviter de leur faire la leçon». «Nous devons continuer d'assortir nos opérations de prêt [d'une] conditionnalité, mais nous efforcer dans le même temps de veiller à l'internalisation des programmes qui reçoivent notre appui.»

En ce qui concerne la question urgente de la lutte contre la pauvreté, M. Köhler a déclaré que «[la] facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) constitue ... un instrument novateur qui s'inscrit dans le cadre des efforts menés par le FMI pour que la mondialisation bénéficie à tous, d'abord parce qu'elle vise à s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté». Il a souligné qu'«abandonner ces pays serait contraire à la mission du FMI et ne ferait qu'aggraver les clivages à l'échelle mondiale». Il est important aussi, a noté M. Köhler, de «renforcer les structures institutionnelles pour les rendre propices à l'expansion de l'initiative privée dans les pays en développement. Chaque jour qui passe dans

301
Aperçu

Allocutions d'ouverture

303

Directeur général
du FMI

306

Président de
l'Assemblée

308

Président de la
Banque mondiale

309

Président Havel

Conférences de presse

310

CMFI

312

CMFI-Comité du
développement

323

Conférence de presse
conjointe

Communiqués

314

CMFI

318

CMFI-Comité du
développement

319

Comité du
développement

Allocution de clôture

321

Allocution de M. Köhler

Autres communiqués

328

Groupe des Sept

330

Groupe des Dix

330

Groupe des Vingt-Quatre

Lire aussi . . .

307

Bureau d'évaluation

308

Calcul des quotes-parts

311

Principaux taux du FMI

313

Administrateurs

326

Utilisation des
ressources du FMI

327

Accords du FMI

332

Sur le site Internet

334

Publications récentes

335

Perspectives de
l'économie mondiale



l'inaction est un jour perdu pour la lutte contre la pauvreté», a-t-il observé.

Autres discours

L'Assemblée a été ouverte officiellement par Václav Havel, Président de la République tchèque, qui a demandé au «groupe relativement restreint de personnes ou de pays qui se portent, d'une manière générale, très bien» de collaborer, financièrement et intellectuellement, avec le «grand groupe de personnes ou de pays qui vont très mal». Il est nécessaire, en plus de restructurer l'économie des pays en développement, «de penser à une autre restructuration : celle du système de valeurs sur lequel repose notre civilisation actuelle», a-t-il noté (voir page 309).

Trevor Manuel, Ministre des finances de l'Afrique du Sud, qui présidait l'Assemblée, a souligné dans son allocution d'ouverture que «[les] inégalités croissantes posent le plus grand risque pour l'avenir de l'économie mondiale. Si la majorité de la population de la planète est de plus en plus marginalisée et économiquement spoliée, la mondialisation est vouée à l'échec.» Notant que la prochaine révision des quotes-parts doit être abordée dans la perspective du développement mondial, «et non simplement dans celle où le pouvoir économique fait la loi», il a souligné que «les pays en développement doivent participer davantage à la définition des orientations stratégiques de la Banque et du FMI.»

Insistant sur le fait que «[l']accès équitable [aux] marchés [des pays développés] est essentiel à une croissance et un développement durables», M. Manuel a déclaré que «[nous] devons impérativement redéfinir notre action pour parvenir à une conclusion globale et équitable à l'issue d'une nouvelle série de négociations commerciales multilatérales». (Pour des extraits de l'allocution de M. Manuel, voir page 306.)

Ces thèmes ont été repris par la suite par les représentants des pays en développement et industrialisés. (Le compte rendu des débats sera publié dans le prochain numéro du *Bulletin du FMI*.)

Réunion du CMFI

La séance plénière de l'Assemblée a été précédée le 24 septembre par la réunion du Comité monétaire et financier international (CMFI), présidée par Gordon Brown, Chancelier de l'Échiquier du Royaume-Uni, et le 25 septembre par celle du Comité conjoint de la Banque et du FMI sur le transfert de ressources réelles aux pays en développement (Comité du développement), présidée par Yashwant Sinha, Ministre des finances de l'Inde. Les deux comités ont également tenu une séance commune le 24 septembre.

Dans son communiqué, le CMFI a fermement appuyé l'objectif d'une mondialisation au service de tous et souscrit à la vision du rôle futur du FMI exposée par

le Directeur général. Il a noté avec préoccupation que le prix actuel du pétrole, s'il se maintenait, pourrait freiner l'expansion économique mondiale, accentuer les pressions inflationnistes et compromettre les perspectives de croissance de nombreux pays, en particulier des pays les plus pauvres. Lors d'une conférence de presse conjointe avec M. Köhler après la réunion, M. Brown a déclaré que les membres du Comité, tant les producteurs que les consommateurs de pétrole, sont convenus de la nécessité de stabiliser les marchés pétroliers autour de prix à long terme raisonnables. (Pour des extraits de la conférence de presse conjointe, voir page 312; le communiqué du CMFI figure à la page 314 et le communiqué commun à la page 318.)

Le CMFI a engagé la communauté internationale à «s'appliquer avec un élan renouvelé à promouvoir une prospérité largement partagée, une croissance soutenue et la réduction de la pauvreté». Il a noté que le FMI, en partenariat avec la Banque mondiale, occupe une place privilégiée pour aider ses membres en contribuant à cet effort collectif. Le Comité a appelé le FMI, ainsi que la communauté internationale, à redoubler d'efforts pour réduire la vulnérabilité et prévenir les crises, à élargir et à renforcer la surveillance des politiques économiques intérieures de tous les pays membres et du système financier international, à continuer d'établir des codes et des normes mondialement reconnus, et à promouvoir un dialogue constructif entre les milieux officiels et le secteur privé.

Lors de son examen des facilités du FMI, le Comité a noté avec satisfaction que le Conseil d'administration s'est accordé récemment sur les points ci-après :

- les LCP ont été modifiées pour servir plus efficacement à prévenir les crises et à enrayer leur contagion;
- les clauses des accords de confirmation et des accords au titre du mécanisme élargi de crédit (MEDC) ont été adaptées pour encourager les pays à ne pas faire appel aux ressources du FMI pendant des périodes trop longues ou dans des proportions excessives;
- il a été rappelé qu'il convient de ne recourir au MEDC que dans les cas où un financement à long terme est clairement nécessaire;
- il a été convenu de l'utilité du suivi post-programme, tout particulièrement lorsque l'encours de crédit dépasse un certain seuil.

Lutte contre la pauvreté

Les stratégies de réduction de la pauvreté ont été abordées lors de la réunion du CMFI et de la séance commune du CMFI et du Comité du développement. Le CMFI a souligné «qu'il n'est possible de réaliser des avancées durables dans la lutte contre la pauvreté ... que si les pays les plus démunis sont en mesure de bâtir ... les fondements d'une croissance soutenue» et que «[la] FRPC ... présente un cadre essentiel pour appuyer les stratégies de croissance des pays et faire en sorte que l'allègement de la dette au titre de l'initiative en faveur des PPTE se traduise par une réduction de la pauvreté».



Horst Köhler, Directeur général du FMI (à gauche), converse avec Václav Havel, Président de la République tchèque, dans les jardins du Château de Prague.





Dans leur communiqué commun, les deux comités ont noté que «dix pays sont déjà parvenus au point de décision dans le cadre de l'initiative renforcée en faveur des PPTE» et se sont réjouis que l'objectif est d'amener vingt pays au point de décision d'ici la fin de 2000. L'allègement du service de la dette au titre de l'initiative initiale et de l'initiative renforcée devrait alors dépasser 30 milliards de dollars. «Si l'on tient également compte des mécanismes traditionnels d'allègement, le total devrait se chiffrer à 50 milliards de dollars.»

Conférence de presse

MM. Köhler, Wolfensohn et Manuel ont récapitulé les progrès réalisés à Prague lors d'une conférence de presse conjointe. Après avoir remercié les autorités tchèques et déploré les violences d'une poignée de protestataires, M. Köhler a souligné que le FMI et la Banque mondiale en sortaient renforcés par le soutien reçu de leurs membres pour poursuivre les réformes et rester très présents aux côtés des pays pauvres.

Le FMI devra s'attacher à promouvoir une forte croissance économique au bénéfice de tous, notamment grâce à l'ouverture de débouchés pour les produits des pays en développement. Il doit en outre constituer un pôle de compétence pour assurer la stabilité du système financier international.

M. Köhler a rendu hommage au nouvel esprit de coopération entre le FMI et la Banque mondiale, y voyant un atout considérable pour parvenir à mettre la mondialisation au service de tous. (Des extraits de la conférence de presse figurent à la page 323.)

Allocution d'ouverture du Directeur général du FMI . . .

Le FMI doit axer ses activités sur la surveillance et la prévention des crises, déclare M. Kohler

Voici des extraits de l'allocution d'ouverture prononcée le 26 septembre à Prague par Horst Köhler, Directeur général du FMI, devant le Conseil des gouverneurs du FMI.

Les États membres du FMI ont, à mon avis, deux grands défis à relever : d'une part, les flux internationaux de capitaux privés sont aujourd'hui une source majeure de croissance, de productivité et de création d'emplois. Mais ils peuvent être aussi une source d'instabilité et de crises. Celles de 1997-98 ont fait mieux comprendre que la stabilité du système financier international est, en soi, un bien public important pour tous. D'autre part, dix ans après la fin de la guerre froide, nous bénéficions de conditions plus favorables que jamais à l'éclosion d'un monde meilleur. Les fractures idéologiques du passé se sont estompées, et les nouvelles technologies se conjuguent à l'expansion des marchés pour nous ouvrir le nouvel horizon d'une prospérité partagée. Mais nous n'ignorons pas non plus qu'à l'aube du nouveau millénaire, d'énormes problèmes n'ont toujours pas été résolus. Le plus pressant d'entre eux est

Autres événements

Le 24 septembre, Josef Tošovský, Gouverneur de la Banque centrale tchèque, a prononcé le discours Per Jacobsson, tirant les enseignements de dix années de transition.

Le 23 septembre, le Président Havel a donné au Château de Prague une réception à laquelle ont assisté MM. Köhler et Wolfensohn, ainsi que des représentants de la société civile, avec qui ils ont envisagé diverses approches de la lutte contre la pauvreté et de l'allègement de la dette.

Les séminaires conjoints du FMI et de la Banque mondiale, dont le thème était «L'économie mondiale au service de tous», se sont tenus du 22 au 26 septembre. Ce programme sert de forum de discussion sur le financement et l'investissement mondial, le commerce, les technologies de l'information et le développement humain. (Des articles sur le discours Per Jacobsson et le programme de séminaires figureront dans le prochain numéro du *Bulletin du FMI*, qui sera daté du 30 octobre.)

(Le texte intégral des communiqués, déclarations, conférences de presse et divers documents ayant trait à l'Assemblée annuelle sont affichés sur le site Web du FMI : www.imf.org.) ■

Ian S. McDonald



Un manifestant arrêté à l'extérieur du Centre des congrès de Prague.

la pauvreté, qui fait peser une menace grave sur la stabilité politique de notre monde.

Le philosophe Karl Popper a dit : «La vie se passe à résoudre des problèmes». C'est aussi ma démarche et la façon dont j'envisage mon rôle de Directeur général du FMI.

À mon sens, notre institution doit :

- s'efforcer de promouvoir une croissance économique non inflationniste soutenue qui bénéficie à tous les peuples du monde;
- constituer un pôle d'expertise pour la stabilité du système financier international;
- travailler en synergie avec les autres institutions chargées de préserver les biens publics mondiaux;
- être une institution ouverte au monde extérieur, qui tire les leçons de l'expérience et du dialogue et qui s'adapte en permanence à l'évolution des choses.

Telle est ma vision du FMI : une entité active travaillant avec tant d'autres à mettre la mondialisation au service de tous. Cette vision va de pair avec le partenariat renforcé avec la Banque mondiale, fondé sur la reconnaissance de la complémentarité de nos deux institutions.

Mondialisation et coopération

Si le FMI n'existait pas, ce serait le moment de l'inventer. Plus que jamais, la mondialisation appelle la coopération, et il faut des institutions pour organiser cette coopération. Ses 182 États membres font du FMI une institution vraiment mondiale et l'esprit de coopération qui l'anime est un atout irremplaçable. C'est pourquoi nous devons tous nous employer à préserver cet atout et à le renforcer. La coopération doit se fonder sur la confiance. Il faut donc que chacun soit convaincu que les intérêts de tous les pays membres sont pris en compte et que chacun des pays membres assume ses propres responsabilités.

Cela signifie que les États membres doivent être à l'écoute les uns des autres et que le FMI doit se considérer comme leur partenaire et les aider à s'aider eux-mêmes. Cela signifie aussi que le mandat qui nous est confié consiste à promouvoir le bien commun de l'humanité.

La croissance économique n'est pas tout, mais sans croissance on n'arrive à rien. Elle exige de nos sociétés une capacité permanente d'innovation, d'adaptation et de réforme. C'est là un défi que les pays en développement ou en transition ont accepté de relever avec un courage remarquable, en dépit des difficultés et des écueils à surmonter. Mais ce processus ne doit pas être à sens unique. De nombreux pays industrialisés n'ont pas encore pris suffisamment conscience qu'ils ont le devoir d'apporter *leur* pierre à l'édifice pour que la mondialisation bénéficie à tous. Il est vital, en particulier, que ces pays reconnaissent qu'il est dans leur intérêt, et dans celui de l'économie mondiale, de donner clairement l'exemple en ouvrant leurs marchés. Et il est indispensable aussi de prendre davantage conscience qu'il importe de maintenir des relations de change équilibrées entre les principales monnaies. Je me réjouis de l'initiative prise par la Banque centrale européenne (BCE), en collaboration avec d'autres grandes banques centrales, pour que la valeur de l'euro reflète mieux la santé foncière de l'économie européenne. Cette initiative démontre la maturité institutionnelle de la BCE.

J'ai la ferme conviction que, si la volonté des pays en développement et des économies de marché émergentes de s'attaquer énergiquement à leurs propres problèmes se conjugue à une détermination plus forte des pays industrialisés à réformer et ouvrir leurs marchés, nous pouvons gagner sur tous les tableaux et nous donner les moyens d'atteindre l'objectif qu'ont fixé les Nations Unies, à savoir réduire de moitié, d'ici 2015, le pourcentage de personnes en situation de pauvreté.

Recentrer le FMI

L'objectif du FMI doit être, d'abord, de promouvoir la stabilité macroéconomique, fondement essentiel d'une croissance soutenue, en favorisant l'application de politiques monétaires, budgétaires et de change avisées et en préconisant l'adoption des réformes structurelles et institutionnelles dont elles doivent s'accompagner. En outre — et c'est plus important encore dans l'économie moderne —, le FMI a aussi pour mandat de contrôler le système monétaire international et d'en assurer le fonctionnement effectif. Il a donc quasiment l'obligation de porter une attention particulière aux aspects systémiques des marchés financiers nationaux et internationaux.

Afin de s'acquitter efficacement de cette tâche, le FMI doit s'appliquer à mieux comprendre et apprécier la dynamique des marchés internationaux de capitaux et les opérations des intermédiaires financiers privés.

Mon ambition n'est pas de multiplier à l'envi les programmes de prêt, mais de placer la prévention des crises, et par conséquent la surveillance, au cœur des activités de notre institution. Pour ce faire, nous devons développer, au sein du FMI, une culture institutionnelle qui incitera les États membres à solliciter d'eux-mêmes ses avis, et à le faire en temps utile. Notre surveillance bilatérale doit privilégier la recherche des facteurs de vulnérabilité externe et de fragilité du secteur financier, tout en aidant les États membres à faire face à la volatilité des flux internationaux de capitaux. Notre surveillance multilatérale doit être développée elle aussi afin que nous puissions détecter plus tôt les problèmes et les risques systémiques, en particulier sur les marchés financiers mondiaux. Enfin, nous devons être plus attentifs, dans nos fonctions de conseil, aux questions d'intégration régionale, y compris dans le cadre de la surveillance que nous exerçons à ce niveau. J'ajoute que, dans les avis que nous formulons, nous devons prendre soin de respecter les traditions culturelles et historiques de nos États membres, et éviter de leur faire la leçon. Mais il nous faut en même temps présenter avec franchise notre analyse technique et nos conclusions aux États membres.

Architecture financière

Le Comité monétaire et financier international a lancé toute une série de mesures destinées à consolider l'architecture financière mondiale, en insistant notamment sur une plus grande transparence des données, l'adoption de normes et de codes, l'évaluation des facteurs de vulnérabilité et la mise en œuvre du programme d'évaluation du secteur financier, qui est une initiative conjointe du FMI et de la Banque mondiale. Au vu du bilan que nous pouvons dresser aujourd'hui, nous pouvons affirmer que le système financier international est plus solide qu'avant la crise qui a éclaté en Asie. Mais ne nous endormons pas sur nos lauriers. Dans bien des pays, le secteur financier n'est pas encore aussi robuste qu'il devrait l'être et il y a lieu de craindre que les taux de croissance élevés incitent à en ajourner la réforme. Tous nos États membres doivent réfléchir aux moyens d'accélérer ces réformes. Je crois fermement qu'il est dans l'intérêt de tous que chacun prenne part et adhère pleinement aux initiatives engagées dans ce domaine.

Afin de promouvoir efficacement la stabilité du système financier international, le FMI doit pouvoir s'appuyer sur des évaluations particulièrement fines et rigoureuses du bien-fondé des régimes de change adoptés par les États membres. Nous devons aussi définir clairement le juste équilibre à maintenir entre la libéralisation des mouvements de capitaux et le développement du secteur financier, ainsi que l'ordre dans lequel il convient d'opérer ces réformes. J'ajoute que, selon moi, le FMI doit prendre davantage l'initiative dans le débat sur le degré de réglementation et de contrôle souhaitable des marchés financiers internationaux.

Les échanges que j'ai eus avec les représentants du secteur privé confirment que le travail de prévention des crises du FMI et les efforts que nous déployons



pour consolider l'architecture financière mondiale porteront leurs fruits. Cela dit, nous devons avoir conscience que des crises peuvent à nouveau se produire dans cette économie mondiale ouverte et dynamique, et comprendre que notre travail consiste à faire en sorte que ces crises soient moins fréquentes et moins graves. Nous devons aussi favoriser la mise sur pied de secteurs financiers capables d'absorber ces chocs.

Pour apporter une réponse crédible aux situations de crise et être en mesure de les surmonter, le FMI doit disposer de mécanismes de prêt efficaces et de ressources suffisantes. Mais, sa capacité de financement étant limitée, il ne peut être considéré comme un prêteur en dernier ressort, aussi était-il important de procéder à un réexamen complet de ses mécanismes et facilités. Le bilan dressé à la suite de ce réexamen insiste sur le rôle catalyseur du FMI et la nécessaire rotation de ses ressources. Il met également en évidence le profond enracinement de l'esprit de solidarité des États membres au sein du FMI. Avec un ensemble de facilités diversifiées, mais simplifiées et mieux ciblées, le FMI dispose d'un arsenal de premier ordre pour gérer les crises et prévenir les risques de contagion.

Le retour rapide des capitaux privés dans nombre des pays touchés par la crise souligne qu'il est tout indiqué d'associer de manière constructive le secteur privé tant à la prévention qu'à la résolution des crises. Les investisseurs privés savent qu'ils doivent assumer pleinement leur part de responsabilité pour les risques qu'ils prennent. On s'accorde aussi à reconnaître que le cadre opérationnel de la participation du secteur privé doit s'appuyer, autant que possible, sur des solutions de marché et sur des démarches volontaires. Et nul ne conteste que, dans des cas exceptionnellement difficiles, il sera peut-être nécessaire de recourir à des méthodes plus concertées, y compris, vraiment en dernier recours, des sursis de paiement. L'appréciation des situations jouera toujours un rôle crucial. Nous devons approfondir l'examen d'une voie médiane entre ces solutions afin de rendre ce cadre opérationnel.

Lutte contre la pauvreté et allègement de la dette

La facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) constitue un instrument novateur qui s'inscrit dans le cadre des efforts menés par le FMI pour que la mondialisation bénéficie à tous. Premièrement, parce qu'elle vise à s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté; deuxièmement, parce que son caractère concessionnel est une marque de solidarité vis-à-vis des plus pauvres. Abandonner ces pays serait contraire à la mission du FMI et ne ferait qu'aggraver les clivages à l'échelle mondiale.

La FRPC sera aussi un élément déterminant du succès de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ). C'est ici que la coopération entre la Banque mondiale et le FMI prendra toute son importance dans les mois qui viennent. Le succès de cette initiative se mesurera, en dernière analyse, par son efficacité à faire reculer la pauvreté.

La pauvreté reculera de manière significative si l'épargne et l'investissement privés s'enracinent fermement dans ces pays, et si une part plus importante de l'épargne qui se crée dans le reste du monde est mise à

leur disposition. À cet égard, le crédit est et demeurera un moyen important de financer l'investissement, donc une dimension essentielle de toute stratégie à long terme de lutte contre la pauvreté. En conséquence, nous ne devons pas perdre de vue la nécessité de préserver ou de développer une bonne culture du crédit. La confiance dans les relations entre créancier et débiteur est indispensable pour garantir un flux continu de capitaux d'investissement en direction des pays en développement et, de façon plus générale, pour assurer la stabilité à long terme d'un système financier international intégré. Il faut donc travailler sans relâche sur le terrain afin de renforcer les structures institutionnelles pour les rendre propices à l'expansion de l'initiative privée dans les pays en développement.

Transparence et responsabilisation du FMI

Le FMI de l'avenir devra plaider inlassablement pour une meilleure gestion des affaires publiques dans tous ses États membres. Il doit donc être à l'écoute de ceux qui l'engagent à être lui-même plus transparent et comptable de son action. Sa nouvelle politique d'ouverture marque déjà un changement radical. Nous venons de décider d'étendre le programme de publication volontaire des rapports et des évaluations que nos services établissent sur chaque pays. En outre, le Conseil d'administration vient d'engager le processus de création d'un bureau d'évaluation indépendant au sein du FMI (voir page 307). Mais il faut admettre qu'il subsiste des domaines dans lesquels la discussion ne pourrait pas être franche et directe si elle devait se tenir sur la place publique. Le FMI doit trouver un juste équilibre entre l'impératif d'ouverture et le souhait de ses États membres, qui attendent de lui des conseils francs, certes, mais confidentiels. Et le FMI doit mieux expliquer son action — ce qu'il est et ce qu'il fait —, en particulier dans les pays où il appuie un programme. Il doit par conséquent élargir le dialogue avec les opinions publiques et sensibiliser en particulier la société civile à l'échelle régionale et nationale.

Conclusion

À condition de recentrer son action en priorité sur la stabilité du système financier international, le FMI peut contribuer de façon décisive à l'instauration d'une croissance durable au profit de tous. Le partenariat renforcé avec la Banque mondiale et notre étroite coopération avec les autres institutions nous y aideront.

Je considère que la réflexion sur l'avenir du FMI doit être un processus permanent et il me paraît indispensable que notre institution soit le lieu privilégié de ce débat. Je sais l'importance que les services, la direction et le Conseil d'administration accordent à l'accomplissement de la mission du FMI et leur entier dévouement à cette tâche. J'invite les États membres à faire bon usage de ce dévouement en épaulant le FMI dans un nouvel esprit de partenariat à l'échelle planétaire. ■



M. Köhler : «Le FMI de l'avenir devra plaider inlassablement pour une meilleure gestion des affaires publiques dans tous ses États membres.»

M. Manuel appelle à lutter contre la pauvreté pour mieux répartir les bienfaits de la mondialisation

Voici des extraits de l'allocution d'ouverture prononcée le 26 septembre par le Président de l'Assemblée annuelle, Trevor Andrew Manuel, Gouverneur du FMI et de la Banque mondiale pour l'Afrique du Sud.

Quand nous réfléchissons à la mondialisation, aux perspectives de progrès, d'une part, et à la paupérisation croissante, d'autre part, ne perdons pas de vue les réalités dont l'accumulation inflige une nouvelle forme

institutions de Bretton Woods envers la cause de la réduction de la pauvreté. À cet égard, nous devons reconnaître que la raison d'être — la mission primordiale — de la Banque et du FMI demeure essentiellement la même : suivre le processus de globalisation et faciliter l'intégration de toutes les nations dans l'économie mondiale à leur avantage réciproque.

Les inégalités croissantes posent le plus grand risque pour l'avenir de l'économie mondiale. Si la majorité de la population de la planète est de plus en plus marginalisée et économiquement spoliée, la mondialisation est vouée à l'échec. En tant que gardiens des institutions qui servent de point d'ancrage au système économique mondial, nous devons nous assurer que la globalisation se traduit par une amélioration de la vie de tous les peuples du monde.

La situation robuste de l'économie mondiale est due dans des proportions non négligeables au succès des réformes fondamentales entreprises par les pays en développement. Leur courage doit être un exemple pour les pays riches.

Cependant, les perspectives positives de la croissance mondiale masquent le fait que la pauvreté et les inégalités continuent d'être généralisées. Avec des projections de croissance établies à 3,5 %, notre continent est celui qui a le retard le plus grand à rattraper. Ce résultat, qui est en soi important compte tenu des fortes dégradations des termes de l'échange et des désastres naturels, est le fruit de l'application sur la majeure partie du continent d'une réforme macroéconomique concertée. Mais nous sommes encore loin des 5 % de croissance annuelle qui sont purement et simplement nécessaires pour que le nombre de pauvres n'augmente pas en Afrique. Les pays africains doivent relever un certain nombre de défis cruciaux. Nous devons continuer de privilégier la réforme économique et le développement des capacités institutionnelles qui permettront de renforcer nos acquis. Il faut que nos politiques budgétaires demeurent axées sur le développement social et les infrastructures nécessaires. Nous devons investir dans les secteurs de l'éducation et de la formation afin de combler l'important déficit de qualifications qui caractérise la plupart de nos économies, sinon toutes. Nous devons aussi continuer de consolider nos démocraties en renforçant les institutions sur lesquelles elles s'appuient, c'est-à-dire le parlement, le système juridique et la société civile.

Cependant, s'il y a de nombreuses mesures que les pays africains peuvent prendre, il ne faut pas perdre de vue le fait qu'une croissance durable dans les pays en développement et les pays à marché émergent doit être considérée comme un projet mondial. Le succès avec lequel les pays en développement parviendront à profiter de la croissance mondiale dépendra non seulement de leurs propres efforts, mais aussi de ceux des pays développés avec qui ils partagent la scène internationale.



*M. Manuel :
«La grande tragédie
économique de
notre époque,
c'est la pauvreté.»*

de souffrance à près de la moitié de l'humanité. Nous devons appréhender la pauvreté sous toutes ses facettes, mais plus encore, nous devons mettre en place des stratégies pour la combattre avec la conviction que nous pouvons y remédier. Nous devons prendre en main notre destinée et nous approprier l'avenir.

En juillet 1944, dans son discours d'ouverture à la conférence de Bretton Woods, le Secrétaire au Trésor des États-Unis, M. Morgenthau, avait évoqué la grande tragédie économique de l'époque — la crise de 1929 —, qui devait être l'une des causes de la seconde guerre mondiale. C'est pour empêcher que ne se reproduisent de tels événements que les institutions de Bretton Woods ont été créées.

La grande tragédie économique de notre époque, c'est la pauvreté, dont nous ne sommes pas encore venus à bout. Malgré tous les progrès que nous avons accomplis depuis 1944, nous vivons encore dans un monde où la faim, la maladie, la pauvreté et le désespoir sont le lot de milliards d'êtres humains lorsqu'ils se réveillent chaque matin, un monde dans lequel, malgré une plus grande prospérité et le progrès technique, nous n'avons pu réduire l'écart de pauvreté.

Tous aujourd'hui, nous devons de toute urgence agir pour que les bienfaits de la mondialisation soient également répartis. Nous saluons le nouvel engagement des



Il importe que la voix des pays en développement soit mieux entendue au sein de la Banque et du FMI.

M. Manuel

Aussi longtemps que les pays en développement demeureront démoralisés par un endettement intolérable, ils ne pourront atteindre les taux d'expansion dont ils ont besoin. L'endettement demeure l'un des principaux obstacles à une croissance et à un développement durables. L'initiative renforcée en faveur des PPTE, n'a pas encore pleinement pris effet. La totalité du financement n'est toujours pas mobilisée. L'obligation faite aux créanciers bilatéraux non membres du Club de Paris d'accorder un allègement de dette à des conditions comparables à celles offertes par les membres de ce Club est une autre question sur laquelle nous devons nous pencher. À moins que les pays riches ne prennent la responsabilité d'assumer une part plus importante de la réduction de la dette, les pays pauvres ou les pays à revenu intermédiaire, qui sont souvent mis à contribution par esprit de solidarité, se retrouvent assujettis à une contrainte démesurée.

Passons maintenant à un problème plus universel : celui de la gestion des affaires publiques. Il est essentiel de l'améliorer et tous les gouvernements de la planète doivent veiller à ce que les ressources limitées dont ils disposent soient effectivement consacrées aux domaines où il existe un véritable besoin. Durant la décennie écoulée, la gestion publique est, hélas, devenue un ingrédient habituel de la conditionnalité dans les contrats de prêt. Or, ce n'est pas là sa place. Elle doit plutôt relever du contrat social entre le gouvernement et ses citoyens. La bonne gestion publique ne doit pas simplement être un euphémisme pour signifier l'absence de corruption. Elle va bien au-delà : elle désigne l'action des élus qui fournissent des biens et des services dans l'intérêt de la collectivité, et non pour s'enrichir personnellement.

En dépit des progrès considérables de la libéralisation des échanges dans les pays en développement, ces derniers ont encore du mal à recueillir les fruits de l'amélioration du commerce mondial. Les autres pays n'ouvrent leurs marchés que de manière sélective. Or, un commerce mondial véritablement intégré exige que tous les produits et services de tous les pays puissent jouir du même droit d'accès. Il est urgent de réformer les politiques commerciales des pays industrialisés. L'accès équitable à leurs marchés est essentiel à une croissance et à un développement durables. Nous devons impérativement redéfinir notre action pour parvenir à une conclusion globale et équitable à l'issue d'une nouvelle série de négociations commerciales multilatérales.

Enfin, le constant recul de l'aide publique au développement nous inquiète au plus haut point. Étant donné la nette insuffisance de l'épargne dans les pays les plus pauvres, l'allègement de la dette ne peut raisonnablement contribuer à y faire reculer la pauvreté sans le concours d'une aide bien ciblée. Le surcoût que représente la lutte contre le VIH/SIDA et contre d'autres maladies transmissibles ne fait que souligner la nécessité d'un complément d'aide financière. Les pays riches sont plus riches que jamais et les pays pauvres sont mieux que jamais en mesure de gérer cette aide. La diminution de l'aide au développement est injustifiable et une société solidaire et civilisée ne saurait tolérer ce phénomène.

Les institutions mondiales demeurent essentielles face aux faiblesses et aux déséquilibres structurels que nous connaissons. Vu les inégalités croissantes et la pauvreté persistante, d'une part, et l'extrême fragilité de l'économie mondiale, d'autre part, la Banque mondiale et le FMI ont toujours un rôle vital à jouer. Ils doivent ainsi tenir compte des besoins de ceux qu'ils sont censés servir. Cela signifie que les institutions de Bretton Woods doivent non seulement revoir leurs structures décisionnelles en accordant plus de place aux pays en développement, mais également les écouter davantage pour savoir quels types de produits et de programmes ils attendent de la part de ces institutions.

Il importe que la voix des pays en développement soit mieux entendue au sein de la Banque et du FMI. Nous devons veiller à ce que, au-delà des formules anachroniques qui régissent actuellement la répartition des quotes-parts, elle reflète ce qui nous revient véritablement. Il est donc impératif d'aborder la prochaine révision des quotes-parts dans cette perspective — celle des besoins du développement mondial —, et non simplement dans celle où le pouvoir économique fait la loi.

Nous aspirons tous à un monde sans pauvreté : c'est là notre vision commune. Un monde où notre intelligence et notre élan novateur soient au service du bien-être de tous. Certains points de la planète nous montrent les promesses et les prémices de cette libération économique. Mais la plupart de nos peuples ne voient pas d'issue à la pauvreté qui les accable, et les pâles reflets des richesses lointaines n'apportent qu'une maigre lueur d'espérance qui, à tout moment, risque de s'éteindre. Ravivons la flamme de l'espoir, montrons que le monde n'est pas indifférent, que nous faisons partie de la même humanité, et bâtissons pour les générations à venir un monde riche en promesses et dénué de misère. ■



Le Conseil d'administration approuve le mandat du Bureau d'évaluation

Dans un communiqué de presse diffusé le 14 septembre, le FMI a annoncé que son Conseil d'administration avait approuvé le mandat du Bureau d'évaluation indépendant et un rapport au Comité monétaire et financier international. Lors de sa réunion de printemps en avril dernier à Washington, le Comité avait demandé qu'un rapport sur le Bureau d'évaluation lui soit soumis à sa réunion du 24 septembre à Prague, avant l'Assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale. Le mandat du Bureau d'évaluation ainsi que le rapport au CMFI et le texte du communiqué de presse n° 00/53 sont affichés sur le site Web du FMI (www.imf.org).

M. Wolfensohn engage les gouverneurs à coopérer pour bâtir un monde plus équitable

Voici un résumé de l'allocution d'ouverture prononcée le 26 septembre à Prague par James D. Wolfensohn, Président de la Banque mondiale. Le texte intégral en français est disponible sur le site Web de la Banque mondiale (www.worldbank.org).

Soulignant que le moment est propice, M. Wolfensohn a demandé au Conseil des gouverneurs de saisir une occasion historique de bâtir un «monde équitable». Il a insisté sur la complémentarité des rôles de la Banque et du FMI dans l'amélioration de la qualité de vie et la lutte contre la pauvreté. Si la Banque a pour mandat fondamental de combattre la pauvreté,

le FMI s'attache quant à lui à promouvoir et à maintenir la stabilité financière internationale afin de stimuler la croissance et le développement.

Tandis qu'il entame son deuxième mandat, M. Wolfensohn a noté qu'il avait tiré plusieurs enseignements à propos du développement : il ne s'agit

pas de faire la charité, mais de démarginaliser les exclus et de leur donner les moyens de se prendre en charge; la protection de l'environnement est importante; on ne peut donner de l'argent à un pauvre d'une main et le lui reprendre de l'autre, l'initiative en faveur des PPTE est donc vitale; tous les êtres humains veulent la même chose pour leurs enfants; et si nous voulons vaincre la

pauvreté, la passion ne suffit pas. Tous les pays doivent agir efficacement et persévérer dans leur effort.

Mondialisation

«Nous devons tirer parti de la mondialisation pour relever le défi de la pauvreté», a noté M. Wolfensohn, tout en soulignant que «la mondialisation est à la fois synonyme de risque et d'opportunité». «Nous devons neutraliser ces risques à l'échelon national en procédant aux ajustements nécessaires et en renforçant les systèmes de protection sociale, les structures et le cadre financier. Et à l'échelon mondial, nous devons conforter l'architecture financière internationale, nous employer à combattre les maladies et utiliser les moyens de communication pour donner la parole à ceux qui ne peuvent faire entendre leur voix», a-t-il ajouté.

Beaucoup de progrès ont été accomplis, a déclaré M. Wolfensohn, citant l'amélioration des politiques des pays en développement, la progression de la scolarisation primaire et secondaire, ainsi que de l'espérance de vie, la baisse de la mortalité des nourrissons et des mères, et, dans le domaine économique, la baisse de l'inflation et la hausse de l'investissement. Mais il ne faut pas voir uniquement le positif. Dans nombre de pays, l'accroissement de la population, le SIDA, les conflits et les guerres internes, ainsi que l'instabilité des prix des produits de base, ont annulé ces gains, ou pire encore.

M. Wolfensohn a exprimé sa grande préoccupation devant le large fossé qui sépare encore les riches et les pauvres, d'un pays à l'autre, mais aussi au sein des pays eux-mêmes. «À l'heure où tout concourt à effacer les frontières», «la pauvreté, où que nous habitons, est à notre porte. Nous en sommes responsables.»

Lutte contre la pauvreté

Ces dernières années, nous avons tiré des enseignements utiles en ce qui concerne la lutte contre la pauvreté. «Être pauvre, ce n'est pas seulement avoir un revenu insuffisant, c'est aussi ne pas avoir voix au chapitre.» Les réformes axées sur le marché peuvent générer une croissance économique, mais la croissance ne suffit pas. Il faut donner aux pauvres la possibilité de «se constituer un patrimoine, notamment en leur donnant accès à l'éducation, à la santé et à la propriété foncière», et s'attaquer «aux inégalités profondément enracinées, en comblant les écarts liés au sexe ou à l'appartenance à un groupe ethnique, social ou racial». «Le développement doit être global» et il «ne peut être imposé d'en haut. Le développement doit être impulsé et piloté par les pays eux-mêmes.»

La Banque mondiale est consciente de l'importance d'une approche globale et a formulé l'an dernier le cadre de développement intégré. «Cette approche, globale et à long terme, d'un développement maîtrisé par les pays est actuellement mise en œuvre dans une douzaine de pays.» «La participation est un gage de résultats tangibles



M. Wolfensohn : «Nous devons tirer parti de la mondialisation pour relever le défi de la pauvreté.»

Rapport externe sur les formules de calcul des quotes-parts

Le 19 septembre, le FMI a annoncé dans une note d'information qu'il avait diffusé un rapport préparé par des experts externes sur la révision des formules de calcul des quotes-parts des pays membres. Il avait été demandé aux experts de vérifier que ces formules traduisent, avec une précision satisfaisante, la position relative des pays dans l'économie mondiale, ainsi que leur besoin relatif de ressources financières du FMI et leur contribution à celles-ci. L'évolution de l'économie mondiale et du système financier international ainsi que la mondialisation des marchés ont été prises en compte. Le rapport contient des recommandations visant à simplifier et à actualiser les formules de calcul.

Le texte intégral de la note d'information n° 00/90 est disponible sur le site Web du FMI (www.imf.org).

Sans adhésion au développement, «nous ne contiendrons pas la montée du dénuement, de la misère et du désespoir».

M. Wolfensohn

au niveau des projets et des programmes» et la Banque travaille aussi au niveau national pour «faire en sorte que les institutions publiques soient davantage à l'écoute des pauvres». «Combattre la pauvreté revient à lutter contre les intérêts bien ancrés d'une élite économique.»

M. Wolfensohn s'est déclaré convaincu que la révolution de l'information et de la communication sera un allié essentiel dans la lutte contre la pauvreté. Cette révolution assure à tous le même accès au savoir et à l'information, assure aux communautés locales une plus grande maîtrise de leur destin et une meilleure insertion sociale, et améliore l'accès aux services essentiels. Une série d'initiatives de la Banque exploitent la technologie pour permettre aux communautés locales d'améliorer l'éducation, les soins de santé et les possibilités d'activité économique.

La Banque s'acquitte de sa mission

Au cours des cinq dernières années, la Banque a engagé des initiatives ou stimulé l'investissement dans un large éventail de secteurs, a expliqué M. Wolfensohn. Elle s'est davantage préoccupée de l'investissement dans le secteur social, a étendu les programmes de lutte contre le SIDA, a lancé des projets dans les pays sortant d'un conflit, a conçu et exécuté, avec le FMI, l'initiative en faveur des PPTE, a intensifié ses efforts dans la lutte contre la corruption et pour l'amélioration de la gestion publique, a accru notablement son portefeuille environnemental et a cherché à renforcer les cadres réglementaires.

Ce faisant, la Banque a aussi renforcé la qualité de ses programmes, s'est rapprochée de ses clients et est devenue plus transparente. «La Banque a changé, elle «développe» différemment.» Elle n'en est qu'à la moitié d'un programme de réforme majeur, toutefois, et «au cours des cinq prochaines années, nous

axerons encore bien plus nos efforts sur l'exécution» et sur le renforcement de la collaboration avec le FMI, les organes compétents des Nations Unies et les autres banques multilatérales de développement.

M. Wolfensohn a engagé la Banque à collaborer avec les gouvernements, à simplifier la conditionnalité, à être plus sensible aux besoins spécifiques de chaque pays, à réduire la charge administrative imposée aux clients, ainsi qu'à accélérer l'exécution et à améliorer son efficacité.

Réprimandant les pays développés parce qu'ils ne tiennent pas leurs engagements, M. Wolfensohn a noté que l'aide se situe bien en dessous des objectifs internationaux, que l'on recherche toujours les ressources nécessaires à un allègement de dette plus prononcé, plus rapide et plus large et que les barrières commerciales doivent être démantelées. Il a aussi engagé vivement les pays développés à faire appel à des instruments novateurs dans la lutte contre le SIDA, l'environnement, l'éducation et la santé, à simplifier les procédures des donateurs multilatéraux et bilatéraux, et à admettre que de plus en plus de problèmes appellent une intervention à l'échelle mondiale.

M. Wolfensohn a averti que l'accroissement de la population dans les pays en développement va rendre le défi plus difficile à relever. Sans adhésion au développement, «nous ne contiendrons pas la montée du dénuement, de la misère et du désespoir», avec de sombres conséquences pour la paix et la stabilité du monde. Mais «une communauté du développement plus avertie et l'évolution des institutions internationales nous offrent une chance de faire véritablement reculer la pauvreté au cours de la prochaine décennie». M. Wolfensohn a engagé vivement tous les pays à saisir cette chance. ■

M. Havel plaide pour une nouvelle échelle de valeurs

Voici des extraits de l'allocution d'ouverture de M. Václav Havel, Président de la République tchèque, à l'Assemblée annuelle de Prague, le 26 septembre 2000.

La pauvreté croissante de milliards de personnes et la question de savoir comment y faire front, comment lutter contre elle, constituent l'un des principaux sujets de débats concernant la situation du monde actuel et la vocation des institutions issues des accords de Bretton Woods.

Des débats de ce genre recèlent, je le crains, un danger. À savoir, le danger de commencer à considérer inconsciemment la pauvreté comme le malheur des uns, et la lutte contre elle comme le devoir des autres. Comme si le destin avait divisé l'humanité en deux : un groupe relativement restreint de personnes ou de pays qui se portent, d'une manière générale, très bien et un grand groupe de personnes ou de pays qui vont très mal. Or, les premiers — pour des raisons humanitaires et sécuritaires — seraient appelés à aider, financièrement et intellectuellement, les autres.

La pauvreté généralisée d'aujourd'hui est l'une des manifestations les plus flagrantes de notre civilisation contradictoire. Mais, d'une façon ou d'une autre, nous partici-

pons tous à la formation de cette civilisation et nous sommes tous responsables de ses bons et mauvais côtés, et c'est à nous tous qu'il revient de faire face aux problèmes qu'elle génère.

Des voix s'élèvent soulignant la nécessité de restructurer l'économie des pays en développement ou plus pauvres et le devoir des riches de les soutenir. Si cela se fait en douceur, sur la base d'une excellente connaissance d'un milieu concret et de ses intérêts et besoins uniques, c'est certainement bien et utile. Mais j'estime qu'il nous revient évidemment de penser à une autre restructuration : celle du système de valeurs sur lequel repose notre civilisation actuelle. Et c'est justement un enjeu pour nous tous.

Je crois fermement au succès de vos entretiens, à votre identité de vues sur d'importants programmes, stratégies et réformes. Il va sans dire que je crois encore en autre chose : à savoir que vous dirigerez vos rencontres sur le fond d'un vaste débat, ouvert et amical, sur le monde d'aujourd'hui, sur ses problèmes, sur les causes profondes de ceux-ci et sur les façons de les résoudre. Je crois que personne ayant à cœur le destin du genre humain de cette planète ne devrait en être exclu.



M. Havel :
«La pauvreté généralisée d'aujourd'hui est l'une des manifestations les plus flagrantes de notre civilisation contradictoire.»

LE CMFI a examiné les perspectives économiques, la réforme financière et les prix du pétrole



Voici des extraits de la conférence de presse conjointe de Gordon Brown, Président du Comité monétaire et financier international, et de Horst Köhler, Directeur général du FMI, le 24 septembre à Prague.

M. BROWN : Ce fut une réunion très utile et productive. Pour sa première réunion en tant que Directeur général, Horst Köhler a présenté sa vision de l'avenir du FMI. Il a

énoncé ses projets de réforme et ce qu'il compte faire pour accomplir des progrès dans la prévention et la résolution des crises, ainsi que dans la relation entre les secteurs publics et privés dans ce domaine. Il a aussi noté les progrès accomplis dans l'initiative en faveur des PPTE.

Je souhaiterais attirer votre attention sur trois des questions qui ont été abordées lors de nos débats aujourd'hui. Nous avons commencé par examiner l'évolution de l'économie mondiale, puis des questions propres à

chaque continent et les vulnérabilités du secteur financier, entre autres, et aussi comment nous pouvons mesurer ces risques et ces chances. Nous avons noté que la croissance mondiale est la plus élevée depuis douze ans. Mais nous ne dormons pas sur nos lauriers. Notre premier sujet de préoccupation, c'étaient les déséquilibres extérieurs : les problèmes potentiels sont notamment les déséquilibres des comptes extérieurs, les risques qui pourraient résulter des désalignements des taux de change et le niveau élevé des cours des actions dans les principales zones monétaires. Nous avons examiné ces questions dans le contexte des interventions qui ont été effectuées le 22 septembre et aussi des engagements de réforme économique à long terme qui ont été pris par les pays de la zone euro.

Deuxièmement, nous avons examiné les forces de la réforme du secteur financier par rapport aux vulnérabilités potentielles, en particulier sur les marchés émergents et dans les pays en développement. Nous avons noté les progrès accomplis, mais aussi ceux qui restent à réaliser.

Troisièmement, nous nous sommes penchés sur le niveau actuel des prix du pétrole. Le FMI a le grand avantage de représenter 182 pays. Notre réunion aujourd'hui rassemblait aussi bien des producteurs que des consommateurs de pétrole, des pays riches que des

pays pauvres, et nous avons dégagé un consensus sur plusieurs points. Premièrement, les producteurs et les consommateurs de pétrole sont convenus que la stabilité est nécessaire. Deuxièmement, ils sont convenus que les prix du pétrole doivent être raisonnables et troisièmement que le dialogue entre les producteurs et les consommateurs de pétrole doit être amélioré.

M. KÖHLER : Je suis très satisfait de ma première réunion du CMFI. Je pense que, après cette Assemblée annuelle, le FMI sera mieux en mesure d'éviter des crises et de les gérer le cas échéant. Personnellement, je suis très heureux, parce que les principaux éléments de ma vision du FMI ont été approuvés vigoureusement par les gouverneurs.

QUESTION : Vous avez parlé d'un accord sur le pétrole. Pouvez-vous être plus précis? Quel serait, d'un point de vue européen, un bon accord? Les discussions portent-elles sur un certain niveau de production? Le prix élevé du pétrole constitue-t-il un problème pour les pays industrialisés ou seulement pour les pays pauvres?

M. BROWN : Nous avons examiné ce qui se passerait si les prix actuels du pétrole persistaient. Nous avons des informations du FMI quant à l'effet des prix du pétrole sur la croissance. Il est clair que c'est un problème qui touche les pays en développement, les pays pauvres très endettés et aussi les pays industrialisés, comme nous l'avons vu en Amérique, en Europe et ailleurs.

M. KÖHLER : Nous avons beaucoup parlé de ce sujet parce qu'il fait partie du processus de la surveillance multilatérale. À mon avis, la surveillance est l'une des activités les plus importantes du FMI. Sur la base des débats d'aujourd'hui, je suis convaincu qu'un dialogue se mettra en place et nous aidera à définir des intérêts communs pour l'économie mondiale. Je pense que les pays producteurs de pétrole sont bien conscients de leurs responsabilités envers l'économie mondiale et en particulier de l'impact du renchérissement du pétrole sur les pauvres. Certains pays étaient très heureux que nous ayons aussi évoqué le désalignement des taux de change. Un débat s'était engagé à la veille de la réunion d'aujourd'hui. Je pense que nombre de gouverneurs ont fort apprécié l'intervention de la banque centrale européenne, et aussi le fait que le FMI a affirmé clairement que l'euro est sous-évalué.

QUESTION : L'Inde a remis en question l'approche uniforme de l'observation des normes et des codes. Qu'en pensez-vous? Le FMI peut-il améliorer la situation des producteurs de produits de base dans les pays les plus pauvres?



M. Brown : «Les producteurs et les consommateurs de pétrole sont convenus que la stabilité est nécessaire.»



M. BROWN : Nous devons être sensibles aux problèmes que les pays rencontrent pour mettre en place les codes et les normes, mais je pense que l'on s'accorde pour penser qu'une plus grande transparence et une surveillance plus étroite sont les moyens d'assurer que le système économique international est plus solide et plus efficace. En fait, M. Köhler en a fait l'un des axes de ses propositions de réforme et d'amélioration du FMI. Ici aussi, je pense que l'on a dégagé un consensus.

Si le prix du pétrole devait se maintenir à un niveau élevé, nous devrions examiner ce que le FMI pourrait faire, en particulier pour les PPTE. Mais il est important aussi de reconnaître que le prix du pétrole, qui est passé de 11 à plus de 30 dollars le baril, est lui-même un problème qui doit être réglé directement. Cet avis est partagé aussi par les membres du CMFI, qui sont convenus de la nécessité de la stabilité, d'un prix raisonnable à long terme, de nouvelles mesures à prendre et d'une amélioration du dialogue afin de promouvoir une plus grande stabilité du prix du pétrole.

QUESTION : Le débat sur l'allègement de la dette n'envoie-t-il pas un mauvais signal aux marchés et/ou pays concernés, à savoir que l'on n'est pas obligé de rembourser ses dettes?

M. KÖHLER : Je pense d'abord que nous devons accorder aux PPTE l'allègement de la dette promis. C'est pourquoi Jim Wolfensohn et moi-même avons décidé d'accélérer le processus et d'amener dix nouveaux pays à la fin du processus d'ici la fin de l'année. L'allègement de la dette est une composante importante d'une vaste stratégie de lutte contre la pauvreté. Il s'agit aussi de promouvoir une croissance vigoureuse et soutenue, et d'ouvrir les marchés aux produits des pays en développement et à marché émergent afin que ces pays puissent s'aider eux-mêmes. J'insiste toujours auprès des gouverneurs pour qu'ils essaient aussi de mieux convaincre la population de leur pays d'accroître l'aide officielle au développement. Et enfin, si ce que nous faisons ne repose pas

sur une politique économique avisée dans les pays pauvres, ce sera inutile. Je voudrais aussi ajouter que l'allègement de la dette n'est pas la panacée. Nous devons en particulier veiller à ne pas détruire une culture du crédit si nécessaire pour l'effort à long terme de lutte contre la pauvreté, parce que pour combattre la pauvreté, nous devons aussi collecter l'épargne sur les marchés internationaux et la convertir en investissement. À cet effet, il faut utiliser les instruments de crédit. Le concept de crédit implique que l'on est convaincu que le débiteur s'acquittera de son obligation.

QUESTION : Les changements opérés aujourd'hui au sein du FMI font suite à de nombreuses critiques dans les rues, au Congrès et dans les groupes de réflexion universitaires. Quel fut le poids de ces critiques sur les décisions prises aujourd'hui et dans quelle mesure le FMI est-il différent aujourd'hui de ce qu'il était il y a un mois ou il y a deux ans?

M. KÖHLER : La vision du FMI que j'ai présentée repose sur un grand nombre d'entretiens, de réunions et de voyages; j'ai discuté avec des universitaires, avec les pays en développement et avec nos actionnaires. Je crois que je peux me permettre de dire que j'ai pris en compte toutes ces discussions. J'ai écouté les pays membres du FMI, en particulier les pays en développement et à marché émergent, parce qu'ils sont les bénéficiaires de l'appui du FMI. Je pense que le concept de réforme qui a été approfondi et accéléré aujourd'hui prend en compte le fait que le FMI doit s'adapter à l'évolution de l'économie mondiale. En d'autres termes, le FMI doit réagir face au fait que les marchés mondiaux de capitaux offrent un potentiel énorme de croissance de la productivité, de création d'emplois et de création de revenus. Mais ces marchés sont aussi une source potentielle de turbulence et de crise. C'est pourquoi les gouverneurs ont souscrit vigoureusement à l'idée selon laquelle le FMI doit être au centre des débats concernant la stabilité du système financier international, qui est considéré comme un important bien commun international.

Deuxièmement, il est clairement entendu que notre institution, avec ses 182 pays membres, est un plus, parce que lorsque nous parlons de mondialisation — et nous cherchons à mettre «la mondialisation au service de tous» — nous devons savoir qu'il faut avant tout coopérer. Et pour coopérer, il faut être convaincu, pre-



M. Köhler : «Le FMI doit s'adapter à l'évolution de l'économie mondiale.»

Principaux taux du FMI

Semaine commençant le	Taux d'intérêt du DTS	Taux de rémunération	Taux de commission
18 septembre	4,65	4,65	5,39
25 septembre	4,67	4,67	5,41
2 octobre	4,74	4,74	5,49
9 octobre	4,76	4,76	5,52

Le taux d'intérêt du DTS et le taux de rémunération des avoirs correspondent à une moyenne pondérée des taux d'intérêt d'instruments à court terme émis sur les marchés monétaires des cinq pays dont les monnaies composent le panier de calcul du DTS : au 1^{er} mai 1999, les pondérations étaient comme suit : dollar E.U., 41,3 %; euro (Allemagne), 19 %; euro (France), 10,3 %; yen, 17 %; et livre sterling, 12,4 %. Le taux de rémunération des avoirs est le taux de rendement de la position rémunérée des États membres dans la tranche de réserve. Le taux de commission correspond à un pourcentage du taux du DTS (115,9 %) et représente le coût d'utilisation des ressources du FMI. Les trois taux sont calculés le vendredi et appliqués la semaine suivante. Les taux de rémunération et de commission de base sont ajustés en fonction des arrangements conclus au titre de la répartition des charges. Pour connaître les derniers taux, appeler le (202) 623-7171, ou se reporter au site du FMI : www.imf.org/external/np/tre/sdr/sdr.htm.
Source : FMI, Département de la trésorerie



mièrement, que les intérêts de tous les pays membres sont pris en compte et, deuxièmement — et c'est tout aussi important — que tous les pays membres sont conscients de leurs responsabilités envers la santé foncière de leur propre économie et agissent en conséquence.

Ensuite, nous devons renforcer le concept d'adhésion à l'appui que nous accordons. En d'autres termes, nous allons concentrer notre conditionnalité sur des priorités qui sont importantes pour promouvoir la stabilité macroéconomique, mais sans aller trop dans les détails en matière de conditionnalité, ni essayer de microgérer les économies et les sociétés.

QUESTION : Les pays producteurs de pétrole vous ont-ils donné l'impression que, s'ils voulaient abaisser le prix du pétrole, ils pouvaient le faire, ou y a-t-il d'autres facteurs qui maintiennent le prix du pétrole à un niveau élevé?

M. BROWN : C'est un problème complexe. Le fait est que la production est tombée de 30 à 28, avant de repasser à 32. Certains pays sont en mesure d'accroître leur production et certains de ces pays étaient

présents aujourd'hui. Il est donc possible d'accroître la production et d'en constater l'effet sur les prix.

QUESTION : Avant la réunion du CMFI, vous avez rencontré le Gouverneur de la banque centrale de l'Arabie Saoudite. De quoi avez-vous parlé et vous attendez-vous que l'Arabie Saoudite joue un rôle essentiel pour conclure une sorte d'accord avec les pays de l'OPEP?

M. BROWN : Je ne peux pas parler au nom du gouvernement de l'Arabie Saoudite. Je sais que des discussions ont eu lieu pendant toute la journée et que nombre de ministres des finances et du pétrole sont réunis actuellement à Caracas.

M. KÖHLER : Hier soir, j'ai dîné avec le G-11, les onze représentants des pays en développement et à marché émergent, où davantage de pays producteurs de pétrole sont représentés. Je peux vous confirmer que les pays producteurs de pétrole sont conscients qu'il n'est pas non plus dans leur intérêt que ce prix excessif persiste trop longtemps et qu'il est nécessaire pour le bien de l'économie mondiale d'en revenir à des prix plus viables. Je suis convaincu que la situation s'améliorera dans un avenir proche. ■

Conférence de presse conjointe du CMFI et du Comité du développement . . .

L'allègement de la dette doit se traduire par une réduction de la pauvreté

Voici des extraits de la conférence de presse tenue par Gordon Brown, Président du Comité monétaire et financier international du FMI, et Yashwant Sinha, Président du Comité du développement, le 24 septembre à Prague. Stanley Fischer, Premier Directeur général adjoint du FMI, et Sven Sandstrom, Directeur général à la Banque mondiale, y ont participé aussi.

De gauche à droite : Stanley Fischer, Sven Sandstrom, Gordon Brown et Yashwant Sinha à la conférence de presse conjointe du CMFI et du Comité du développement.



M. BROWN : Cette réunion conjointe reflète notre préoccupation commune que l'allègement de la dette doit se traduire par une réduction de la pauvreté et notre prise de conscience de la nécessité de prendre de nouvelles mesures pour continuer de progresser dans l'allègement de la dette. Nous notons avec satisfaction

la détermination de la Banque mondiale et du FMI à faire de leur mieux pour amener vingt pays à la fin du processus de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés d'ici la fin de l'an 2000. Onze pays ne remplissent pas les conditions requises pour bénéficier de l'initiative. L'argent est là, mais l'allègement de la dette ne se traduira pas par une réduction de la pauvreté aussi longtemps que ces pays sont le théâtre de conflits et de guerres civiles. Nous avons aussi examiné l'impact de la hausse des prix du pétrole. Le FMI devra peut-être réagir avec flexibilité face aux besoins des pays membres qui résultent de cette période prolongée de prix élevés. Il faudra en tenir compte dans le processus d'allègement de la dette des PPTE. Nous voulons créer un cercle vertueux d'allègement de la dette, de réduction de la pauvreté et de croissance économique.

M. SINHA : Au nom du Comité du développement, je voudrais vous assurer que nous continuerons de travailler dans le même esprit de collaboration et avec le même zèle pour lutter contre la pauvreté et garantir le bien-être des populations dans les pays les plus pauvres.

QUESTION : Comment envisagez-vous d'assouplir le calendrier de l'initiative en faveur des PPTE? Pourriez-vous aussi expliquer la clause de caducité automatique dont vous parlez dans le communiqué?

M. BROWN : Cette clause prolonge de deux ans la période pendant laquelle les pays peuvent s'engager



dans le processus. Par ailleurs, la période pendant laquelle les antécédents doivent être établis peut être raccourcie. Il s'agit donc d'une flexibilité dans le calendrier sans éliminer la conditionnalité.

QUESTION : Le communiqué n'invite pas les pays industrialisés à offrir un accès en franchise et sans contingent aux exportations des pays en développement. Existe-t-il un projet en ce sens?

M. BROWN : Le communiqué du CMFI soulève ces questions et celles-ci sont débattues au sein de l'OMS et d'autres organisations.

M. FISCHER : Nous avons reçu de très bonnes nouvelles aujourd'hui quant au financement de l'initiative en faveur des PPTE. Il nous fallait emprunter de l'argent auprès de certains pays membres pour apporter notre contribution à l'initiative et à la FRPC. Aujourd'hui, l'Allemagne et la France ont annoncé qu'elles fourniront chacune un milliard de DTS, si bien que nous avons maintenant 2 des 4 milliards nécessaires pour financer les prêts au titre de la FRPC. Ces contributions très généreuses sont des prêts qui seront assortis des taux d'intérêt du DTS. Néanmoins, elles sont essentielles à la réussite de la FRPC.

QUESTION : Qu'en est-il du problème du financement des États-Unis? Ce problème sera-t-il bientôt résolu et freine-t-il toute nouvelle proposition d'extension de l'initiative?

M. BROWN : Je pense que M. Summers, Secrétaire au Trésor des États-Unis, a clairement annoncé que l'une des priorités du Président américain est d'assurer le financement de l'initiative par le Congrès. Par ailleurs, les pays ont promis de contribuer 2,6 milliards de dollars au fonds fiduciaire. Cet argent est en train de rentrer. Comme je l'ai dit à propos des pays en conflit, le problème n'est pas le manque d'argent, mais bien l'absence de paix dans ces pays.

QUESTION : Dans le communiqué, vous prenez note avec satisfaction de mesures visant à accélérer le processus, notamment d'une plus grande flexibilité dans l'évaluation des antécédents établis par un pays, ce qui devrait aider à amener certains pays plus vite que prévu à la fin du processus. Cela signifie-t-il que vous vous attendez que plus de vingt pays auront reçu un allègement de la dette au titre de l'initiative d'ici janvier 2001? Par ailleurs, dans quelle mesure les pays en développement — les pays les plus pauvres qui souffrent aujourd'hui du renchérissement du pétrole — doivent-ils remercier les camionneurs, les agriculteurs et les pêcheurs du Royaume-Uni, de France, d'Allemagne, d'Espagne, des Pays-Bas et de Suède d'avoir poussé le pétrole tout en haut de votre ordre du jour?

M. BROWN : En ce qui concerne le nombre de pays, le comité conjoint de la Banque mondiale et du FMI dispose d'une liste de pays admissibles. Cette liste comprend plus de vingt pays, mais on espère que vingt pays seront admis d'ici la fin d'année. Il pourrait donc y avoir davantage de pays, mais il faut qu'ils satisfassent aux critères. En ce qui concerne la flexibilité dans les antécédents, le temps dont disposent les pays pour établir leurs antécédents est interprété de manière plus souple.

C'est le changement que nous avons apporté. Quant au pétrole, je suis sûr que le Comité du développement examinera cette question demain. Pour les pays les plus pauvres, les conséquences du renchérissement du pétrole, si celui-ci devait persister, sont telles que nous ne pouvons les ignorer. Ces conséquences ont un effet dévastateur pour nombre de pays. C'est pourquoi il était important pour ces pays que le communiqué parle d'un problème à ce sujet. ■



M. Sinha : «Nous continuerons de travailler dans le même esprit de collaboration et avec le même zèle pour lutter contre la pauvreté.»

Élection de nouveaux administrateurs

Les pays membres ont élu quatre nouveaux membres du Conseil d'administration du FMI lors des élections biennales qui se sont tenues lors de l'Assemblée annuelle à Prague. Le Conseil d'administration, composé de vingt-quatre membres, est l'organe décisionnel permanent du FMI et se réunit au siège de l'institution à Washington. Voici la liste des nouveaux administrateurs et des pays membres qui les ont élus :

- **Michael Callaghan** (Australie) : Australie, Corée, Kiribati, Îles Marshall, Îles Salomon, États fédérés de Micronésie, Mongolie, Nouvelle-Zélande, Rép. des Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Samoa, Seychelles et Vanuatu;
- **Hernán Oyarzábal** (Venezuela) : Costa Rica, El Salvador, Espagne, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua et Venezuela;
- **Cyrus D.R. Rustomjee** (Afrique du Sud) : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Burundi, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Kenya, Lesotho, Libéria, Malawi, Mozambique, Namibie, Nigéria, Ouganda, Sierra Leone, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe;
- **A. Guillermo Zoccali** (Argentine) : Argentine, Bolivie, Chili, Paraguay, Pérou et Uruguay.

Les mandats de deux ans de ces administrateurs, ainsi que des quinze administrateurs réélus par leur groupe, commencent le 1^{er} novembre 2000; cinq administrateurs sont nommés par un seul pays : États-Unis, Allemagne, Japon, France et Royaume-Uni.

Les ministres demandent au FMI de se recentrer sur ses principaux domaines de compétence



Voici le texte du communiqué du Comité monétaire et financier international du Conseil des gouverneurs du FMI, diffusé le 24 septembre à Prague.

Le Comité monétaire et financier international a tenu sa deuxième réunion à Prague, le 24 septembre 2000, sous la présidence de M. Gordon Brown, Chancelier de l'Échiquier du Royaume-Uni. Il souhaite la bienvenue au nouveau Directeur général, M. Horst Köhler, et se réjouit à la perspective d'œuvrer avec lui à la poursuite de la réforme du FMI et au renforcement de l'architecture du système financier international.



Hans Eichel (à gauche), Ministre des finances de l'Allemagne, s'entretient avec Laurent Fabius, Ministre des finances de la France, avant la réunion du CMFI.

Perspectives de l'économie mondiale

Le Comité se félicite du renforcement de la croissance économique mondiale, qui affiche cette année son taux le plus élevé en douze ans. Toutes les grandes régions du monde ont connu une expansion économique, et l'inflation reste généralement maîtrisée.

Si le bilan global est positif, le Comité reste conscient que des risques importants subsistent, du fait des déséquilibres économiques et financiers qui persistent dans l'économie mondiale. Les difficultés peuvent venir des déséquilibres des comptes extérieurs, des désalignements des taux de change, ainsi que du niveau élevé des valorisations boursières dans les principales zones monétaires. Le Comité considère donc qu'il sera important de rester vigilant face aux pressions inflationnistes aux États-Unis, où l'épargne nationale doit augmenter, de mener au Japon une politique de ferme soutien à une reprise durable tirée par la demande intérieure, et d'intensifier la dynamique des réformes structurelles propices à la croissance dans l'Union européenne et dans d'autres pays industrialisés. Dans presque tous les pays en développement ou à marché émergent, les réformes structurelles — passant notamment par le renforcement du secteur financier — doivent encore progresser pour améliorer les perspectives de croissance soutenue.

Le Comité constate par ailleurs avec inquiétude que, en dépit de la vigueur de la reprise de l'économie mondiale, l'étendue de la pauvreté demeure inadmissible et que de nombreux pays pauvres sont aux prises avec de graves problèmes économiques.

Le Comité constate avec satisfaction que durant l'année écoulée les conditions d'accès des pays émergents au marché des capitaux se sont progressivement améliorées, sous l'effet d'une évolution favorable de leurs fondamentaux. Cependant, les flux sont encore inférieurs à ce qu'ils étaient avant la crise, avec des marges plus élevées, et ils continuent à faire preuve d'une grande volatilité, tandis que l'accès au marché demeure extrêmement limité pour certains pays émergents.

Le Comité est préoccupé par le prix actuel du pétrole qui, s'il se maintenait, pourrait freiner l'expansion économique mondiale, accentuer les pressions inflationnistes et compromettre les perspectives de croissance de nombreux pays. Il note en particulier les retombées sur les pays les plus pauvres et ceux qui sont très tributaires des importations de pétrole. Le Comité juge souhaitable que les marchés pétroliers se stabilisent autour de prix à long terme raisonnables. Il note la décision récente des États-Unis de mobiliser leurs réserves et il observe que d'autres pays industrialisés sont peut-être en situation d'envisager la possibilité d'en faire autant pour contribuer à une plus grande stabilité. Le Comité se félicite des mesures que les pays producteurs de pétrole ont prises cette année pour accroître leur production et il les appelle à prendre d'autres initiatives afin de créer sur les marchés pétroliers des conditions propices à une robuste croissance mondiale. Le Comité attend avec intérêt qu'un dialogue plus fructueux s'ouvre entre les producteurs et les consommateurs en vue de favoriser une plus grande stabilité du marché pétrolier.

Le Comité observe que beaucoup a été accompli au cours des dix années qui se sont écoulées depuis que les pays d'Europe de l'Est et de l'ex-Union soviétique ont amorcé leur transition vers l'économie de marché. Cependant, la tâche est ardue et elle est loin d'être achevée; en outre, les progrès ont été inégaux d'un pays à l'autre. Le Comité souligne que la grande leçon de ces dix années est que les pays qui sont allés le plus loin dans la stabilisation macroéconomique et les réformes structurelles et institutionnelles sont aussi ceux qui affichent les meilleurs résultats économiques.

Rôle futur du FMI

Le Comité appuie fermement l'objectif d'une mondialisation au service de tous. À cet égard, il souscrit à la vision du rôle futur du FMI qui est celle du Directeur général et se réjouit à la perspective d'œuvrer avec lui à la poursuite de la réforme du FMI et au renforcement de l'architecture du système financier international. S'il est

vrai que ce sont d'abord les actions de chaque pays qui détermineront inévitablement ses progrès économiques, l'entraide de tous les membres de la communauté internationale est essentielle pour soutenir et faciliter les efforts de chacun. La communauté internationale doit s'appliquer avec un élan renouvelé à promouvoir une prospérité largement partagée, une croissance soutenue et la réduction de la pauvreté. Fort de son large mandat et de sa dimension universelle, le FMI, en partenariat avec la Banque mondiale, occupe une place privilégiée pour aider ses membres, y compris les pays les plus pauvres, en contribuant à cet effort collectif.

Le Comité note les avancées dans l'application des leçons des récentes crises financières aux travaux du FMI et aux politiques économiques de ses pays membres. Beaucoup de mesures concrètes ont été ou vont être prises afin d'améliorer le fonctionnement du système financier international, notamment en renforçant ses capacités de prévention et de gestion des crises financières. En conséquence, la communauté internationale est mieux à même aujourd'hui de parer aux situations difficiles et d'en maîtriser les répercussions externes.

Un effort continu de changement sera toutefois nécessaire. Le Comité appelle le FMI en particulier, et la communauté internationale en général, à redoubler d'efforts pour réduire la vulnérabilité, prévenir les crises et, lorsqu'elles se produisent, en circonscrire les retombées. Ces efforts devront être axés sur :

- l'élargissement et le renforcement de la surveillance du FMI sur les politiques économiques intérieures de tous ses pays membres et sur le système financier international, y compris à l'échelle régionale;
- la poursuite des activités de promotion, de définition et d'application volontaire, de manière entièrement participative, de codes et de normes mondialement reconnus, en collaboration avec les autres organismes compétents, et avec l'appui d'une assistance technique renforcée;
- l'établissement d'un dialogue constructif entre les milieux officiels et le secteur privé.

Le Comité rappelle que le FMI a un rôle décisif à jouer dans la coordination des efforts déployés par d'autres instances mondiales à l'appui du renforcement du système financier international, en veillant à ce que tous les pays puissent bénéficier de la mondialisation. Il convient que le meilleur moyen pour le FMI de contribuer à cet effort collectif et de renforcer globalement son efficacité est de :

- continuer à approfondir sa collaboration avec d'autres organismes; il se réjouit à cet égard des initiatives du Directeur général et du Président de la Banque mondiale visant à accroître la coopération entre les deux institutions et leur complémentarité;
- promouvoir, conformément à sa mission, la stabilité financière et macroéconomique internationale et la croissance de ses pays membres, et ainsi recentrer plus précisément son action sur ses domaines de compétence primordiaux, à savoir : la stabilisation et l'ajustement macroéconomiques, la politique monétaire, le régime

de change et les finances publiques — avec les aspects structurels et institutionnels y afférents —, ainsi que les questions ayant trait au secteur financier, en particulier celles de nature systémique liées au fonctionnement des marchés financiers nationaux et internationaux.

Le Comité souligne qu'il est important que les programmes appuyés par le FMI recueillent l'adhésion nationale pour qu'ils soient mis en œuvre avec persévérance. Le Comité prie instamment le Conseil d'administration de poursuivre l'examen de tous les aspects de la conditionnalité dont les financements du FMI sont assortis, pour veiller à ce que, sans être affaiblie, elle porte désormais sur les points les plus essentiels, elle rehausse l'efficacité des programmes bénéficiant de l'appui du FMI, et elle tienne dûment compte de la situation particulière des pays membres, ainsi que de leurs capacités d'exécution.

Lutte contre la pauvreté et allègement de la dette

Le Comité affirme que le FMI est appelé à jouer un plus grand rôle dans les pays pauvres. Il estime qu'il n'est possible de réaliser des avancées durables dans la lutte contre la pauvreté partout dans le monde que si les pays les plus démunis sont en mesure de bâtir, avec l'appui de la communauté internationale, les fondements d'une croissance soutenue. La stabilité macroéconomique et la réforme structurelle créeront des conditions propices à l'investissement du secteur privé et à la croissance et, à terme, permettront aux pays d'accéder aux marchés internationaux de capitaux. Le Comité considère également que le commerce international est vital pour le développement et la réduction de la pauvreté. Pour que les fruits de la mondialisation soient partagés par tous, il sera crucial que les conditions d'accès des pays en développement, en particulier les plus pauvres, aux marchés des pays industrialisés continuent à s'améliorer. Les pays industrialisés doivent accroître leur aide publique au développement. Le Comité encourage les pays en développement, pour leur part, à mener des politiques de stabilisation macroéconomique interne et d'amélioration de la compétitivité sur les marchés internationaux, à abaisser encore les barrières douanières et à mettre en œuvre de manière bien ordonnée d'autres réformes d'ouverture sur l'extérieur qui favorisent une croissance propre à faire reculer la pauvreté, tout en promouvant l'investissement en capital humain, en particulier la santé et l'éducation, et le développement.

La FRPC, avec l'aide complémentaire de la Banque mondiale, présente un cadre essentiel pour appuyer les stratégies de croissance des pays et faire en sorte que l'allègement de la dette au titre de l'initiative en faveur des PPTE se traduise par une réduction de la pauvreté.

Le Comité entérine les rapports d'avancement sur l'initiative en faveur des PPTE et sur les documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP). Il se félicite des progrès accomplis dans la définition de stratégies de réduction de la pauvreté emportant l'adhésion des pays, notamment grâce à la préparation de DSRP, lesquels sont désormais à la base des activités du FMI et





de la Banque mondiale dans les pays à faible revenu. Il se réjouit également des progrès enregistrés dans la mise en œuvre de l'initiative PPTE renforcée et de l'engagement pris par le FMI et la Banque mondiale de faire tout ce qui est à leur portée pour amener vingt pays au point de décision d'ici à la fin de l'an 2000 afin que l'allègement de la dette aille de pair avec un engagement ferme en faveur de la croissance et de la réduction de la pauvreté. La récente dégradation des termes de l'échange ne doit pas mettre en péril cet objectif. Le FMI pourrait être appelé à répondre avec souplesse, au moyen de ses facilités, aux besoins d'assistance causés par une période prolongée de pétrole cher. Nos efforts doivent s'accompagner d'un accroissement de l'assistance technique. Le Comité invite instamment les pays membres à travailler ensemble pour remplir leurs engagements d'assurer le plus rapidement possible le financement intégral de l'initiative en faveur des PPTE et de la FRPC. Il invite aussi instamment tous les créanciers à prendre part au processus d'allègement de la dette des PPTE, tout en reconnaissant les besoins spécifiques de créanciers particuliers. Le Comité attend avec intérêt d'avoir une discussion fructueuse sur l'initiative renforcée en faveur des PPTE et le processus des stratégies de lutte contre la pauvreté lors de la réunion commune qu'il tiendra avec le Comité du développement.

Réforme du FMI

Réexamen des facilités du FMI. Suite au vaste réexamen que le Conseil d'administration a fait des facilités financières non concessionnelles du FMI, le Comité note avec satisfaction les modifications convenues pour accentuer l'élément de précaution des lignes de crédit préventives (LCP) et pour préserver la rotation des ressources du FMI.

- Les LCP ont été modifiées, tout en conservant des critères d'admissibilité inchangés, pour qu'elles servent plus efficacement à prévenir les crises et à enrayer leur contagion, dans les pays qui mènent des politiques économiques avisées.

- Les clauses des accords de confirmation et des accords au titre du mécanisme élargi de crédit (MEDC) ont été adaptées pour encourager les pays à ne pas faire appel aux ressources du FMI pendant des périodes trop longues ou dans des proportions excessives.

- Il a été rappelé qu'il convient de ne recourir au MEDC que dans les cas où un financement à long terme est clairement nécessaire.

- Il a été convenu de l'utilité du suivi post-programme, tout particulièrement lorsque l'encours de crédit dépasse un certain seuil.

Renforcement de la surveillance et promotion de la stabilité et de la transparence du secteur financier. Le Comité estime qu'il convient de renforcer davantage la surveillance du FMI et se réjouit des initiatives récemment adoptées dans divers domaines. Il réaffirme que le processus des consultations au titre de l'article IV constitue le cadre approprié pour synthétiser les résultats des travaux dans ces domaines et les examiner avec les pays membres. Le renforcement de la surveillance per-

mettra au FMI et à ses pays membres de détecter les éléments de vulnérabilité et de mieux anticiper les menaces à l'encontre de la stabilité financière de ses pays membres. Il se félicite à ce propos des efforts continus que déploie le FMI pour mieux comprendre l'économie de ses pays membres et pour améliorer la qualité des données économiques et financières et les rendre plus largement disponibles. Il se félicite aussi des évaluations de la stabilité du système financier (ESSF) effectuées dans le cadre du programme d'évaluation du secteur financier (PESF) mené conjointement avec la Banque mondiale, des rapports sur l'observation des normes et des codes (RONC), et des indicateurs de vulnérabilité et des systèmes d'alerte avancée. Le Comité se félicite du travail conjoint du FMI et de la Banque mondiale sur les directives de gestion de la dette, des travaux entrepris par le FMI sur les bonnes pratiques de gestion des réserves et de son rôle dans l'évaluation des centres financiers offshore.

Le Comité reconnaît que le FMI doit prendre part aux efforts internationaux visant à préserver l'intégrité du système financier international face aux pratiques abusives, notamment par les efforts qu'il déploie pour encourager la mise en place de secteurs financiers solides et la bonne gestion des affaires publiques. Il invite le FMI à envisager d'intégrer dans ses diverses activités, le cas échéant, la question des pratiques financières abusives, en particulier dans le cadre des efforts internationaux de lutte contre le blanchiment d'argent. Il demande au FMI de préparer avec la Banque mondiale un document commun sur leur rôle respectif dans la lutte contre le blanchiment d'argent et la criminalité financière, ainsi que dans la protection du système financier international, qui devra faire l'objet d'une discussion au sein de leurs Conseils avant les réunions du printemps prochain, et il leur demande de présenter, lors des réunions de printemps du CMFI et du Comité du développement, un rapport sur l'état d'avancement de leurs efforts.

Le Comité juge encourageante l'expérience acquise jusqu'à présent dans la préparation des RONC et attend avec intérêt le bilan qui sera fait d'ici la fin de l'année des activités d'évaluation de l'application de normes. Il note que ces rapports ont une importance cruciale, car ils aident les pays à mieux orienter leurs politiques économiques, à définir les priorités de réforme institutionnelle et structurelle et à promouvoir le flux d'informations importantes vers les marchés. Le Comité attend avec intérêt le prochain réexamen du PESF et il encourage les pays membres à participer à ces initiatives.

Le Comité estime qu'il faut approfondir les travaux sur trois grands dossiers relevant directement de la mission du FMI : le régime de change, l'ordre de succession à respecter pour le développement du secteur financier et la libéralisation des mouvements de capitaux, ainsi que le suivi et l'analyse de l'évolution des marchés internationaux de capitaux. Le Comité encourage le FMI à approfondir ses travaux sur les marchés financiers internationaux, notamment à améliorer sa compréhension de la dynamique des marchés et des mouvements

de capitaux transfrontaliers. Il engage aussi vivement le FMI à continuer à réfléchir aux moyens d'ouvrir un dialogue plus constructif avec le secteur privé à ce sujet et salue dans ce contexte la création du Groupe consultatif sur les marchés de capitaux.

S'agissant des efforts visant à accroître la transparence et l'ouverture du FMI, le Comité note avec satisfaction que le Conseil d'administration a convenu d'adopter une politique générale de publication volontaire des rapports des services du FMI sur les consultations au titre de l'article IV et sur l'utilisation des ressources du FMI et des autres documents concernant les pays. Il encourage les pays membres à accepter le principe de la publication de ces documents.

Participation du secteur privé. Le Comité entérine le rapport du Directeur général sur la participation du secteur privé à la prévention et à la gestion des crises. Il se félicite des progrès constatés dans la définition d'un cadre permettant d'associer les créanciers privés à la résolution des crises. Le Comité note que la démarche suivie permet de concilier la clarté dont les marchés ont besoin pour les guider et la souplesse opérationnelle — étayée par des principes clairs — nécessaire pour adapter au mieux la réponse à chaque cas. Le Comité note que les ressources du FMI sont limitées et que les plafonds d'accès habituels ne doivent être dépassés que dans des circonstances exceptionnelles; en outre, ni les créanciers ni les débiteurs ne doivent s'attendre à ce qu'une intervention officielle les mette à l'abri de tout préjudice.

Le Comité convient que le cadre opérationnel doit s'appuyer dans la mesure du possible sur des solutions de marché et des démarches volontaires. La communauté internationale devra déterminer la marche à suivre en fonction de l'évaluation que fait le FMI de la capacité de paiement effective du pays et de ses chances de retrouver accès au marché.

Dans certains cas, la conjonction de l'effet catalyseur d'un financement officiel et de l'ajustement de la politique économique devrait aider le pays à retrouver rapidement un plein accès au marché. Le Comité s'accorde pour penser que, pour faire appel au rôle catalyseur du FMI à un niveau d'accès élevé, il faut en principe que le dossier soit solidement étayé, s'agissant aussi bien de son efficacité que des risques que présenteraient d'autres solutions. Dans d'autres cas, il conviendrait, en tant que de besoin, d'encourager une démarche volontaire afin de surmonter les problèmes de coordination des créanciers. Dans d'autres cas encore, on ne peut raisonnablement estimer que le pays regagnera rapidement un plein accès au marché dans des conditions compatibles avec la viabilité de sa situation extérieure à moyen terme, et un plus large éventail de mesures de la part des créanciers privés, y compris une restructuration globale de la dette, peut se justifier pour mettre en place un programme convenablement financé, avec un échéancier de paiements à moyen terme viable. Cela signifie que, dans des cas extrêmes, une suspension

ou un sursis temporaire de paiement pourrait être inéluctable. Le FMI doit rester prêt à soutenir financièrement le programme d'ajustement d'un pays même s'il a des arriérés envers des créanciers privés, sous réserve qu'il s'efforce de coopérer de bonne foi avec ses créanciers privés et qu'il respecte les autres exigences du programme. Le Comité souhaite vivement que la mise en application du cadre défini en avril 2000 progresse rapidement, de même que l'approfondissement des travaux visant à préciser les fondements analytiques des choix nécessaires, et il attend avec intérêt de recevoir un rapport d'avancement à sa prochaine réunion.

Bonne gestion des affaires publiques et FMI

Le Comité exprime sa préoccupation face à un certain nombre de cas récents de communication de données inexactes au FMI et souligne l'importance des mesures adoptées afin d'améliorer la fiabilité des informations dont le FMI se sert. Il se félicite de l'application à l'ensemble des nouveaux accords de financement de la nouvelle procédure de contrôle des garde-fous, ce qui assurera la mise en place par les pays emprunteurs de procédures appropriées de contrôle, de communication de données et d'audit.

Le Comité salue vivement la décision du Conseil d'administration d'établir un Bureau d'évaluation indépendant (BEI) et de publier promptement son programme de travail, étant entendu, en principe, que les rapports sur ses travaux seront aussi promptement rendus publics. La création de ce bureau aidera le FMI à améliorer la gestion de ses activités à l'avenir et à mieux en rendre compte. Il souhaite vivement que ce bureau devienne opérationnel avant la réunion du printemps 2001 du CMFI, et il attend avec intérêt que les rapports du BEI lui soient soumis à intervalles réguliers.

Les quotes-parts doivent refléter l'évolution de l'économie mondiale. Le Comité prend note de l'examen par le Conseil d'administration du rapport du groupe d'étude des formules de calcul des quotes-parts, et il attend avec intérêt la poursuite des travaux du Conseil sur ce dossier.

Le Comité prend note des travaux du groupe de travail chargé d'examiner le processus de sélection du Directeur général, qui sont menés parallèlement à ceux de la Banque mondiale sur le processus de sélection du Président, et note que les deux groupes remettront leurs rapports en même temps.

Le Comité considère que la qualité exceptionnelle du personnel du FMI est en fait son atout le plus précieux, et apprécie hautement le professionnalisme et le dévouement dont il fait preuve afin que la mission du FMI soit menée à bien avec diligence et efficacité.

Le Comité exprime ses sincères remerciements au gouvernement et au peuple de la République tchèque pour leur chaleureuse hospitalité et leur précieux appui.

Le CMFI tiendra sa prochaine réunion à Washington le 29 avril 2001. ■



Les donateurs sont engagés à financer intégralement l'initiative en faveur des PPTE



Voici des extraits du communiqué publié après la séance conjointe du Comité monétaire et financier international et du Comité du développement sur la mise en œuvre de l'initiative PPTE et les documents de stratégie de réduction de la pauvreté, le 24 septembre à Prague.

Les ministres du Comité du développement et du Comité monétaire et financier international ont tenu une réunion conjointe le 24 septembre 2000 pour passer en revue les progrès enregistrés dans la mise en œuvre de l'initiative renforcée en faveur des pays pauvres très

endettés (PPTE) et l'élaboration de documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP). Cette réunion commune exprime la ferme volonté politique des pays et des institutions de créer un cercle vertueux d'allègement de la dette, de réduction de la pauvreté et de croissance économique en faveur des pays les plus pauvres de la planète.

Les ministres estiment que la mise en application des principes énoncés

l'an dernier jette des bases solides pour les progrès à venir. Ils constatent que depuis l'année dernière, les activités liées aux PPTE et aux DSRP ont pris un bon essor et que des progrès réels ont été accomplis pour approfondir, étendre et accélérer l'allègement de la dette.

Les ministres notent que dix pays sont déjà parvenus au point de décision dans le cadre de l'initiative renforcée en faveur des PPTE et ont commencé à bénéficier d'un allègement de leur dette. Ils se réjouissent de la détermination du Président de la Banque mondiale et du Directeur général du FMI à faire tout ce qui est possible pour amener vingt pays au point de décision d'ici la fin de 2000. L'allègement du service de la dette au titre de l'initiative initiale et de l'initiative renforcée en faveur des PPTE devrait alors nettement dépasser 30 milliards de dollars. Si l'on tient également compte des mécanismes traditionnels d'allègement, le total devrait se chiffrer à près de 50 milliards de dollars. Ils notent que l'assistance intérimaire à compter du point de décision a permis d'accélérer l'allègement et que la formule du point d'achèvement flottant donne aux pays admissibles la possibilité de comprimer sensiblement l'intervalle entre les points de décision et d'achèvement. Les ministres réaffirment par ailleurs que l'initiative renforcée en faveur des PPTE a pour objectif de rendre la dette tolérable et notent que, telle qu'elle est actuellement structurée, elle donne la possibilité, au point d'achèvement, de revoir le montant de l'allègement en faveur des pays durement touchés par des chocs exceptionnels.

Tout en reconnaissant que la mise en œuvre dépendra en dernière analyse des facteurs propres aux pays, les ministres se félicitent des mesures prises récemment pour accélérer le mouvement. Celles-ci couvrent no-

tamment la collaboration plus étroite entre la Banque mondiale et le FMI dans le cadre de leur Comité conjoint de mise en œuvre, l'évaluation plus souple de la politique suivie par les pays — qui devrait permettre à certains d'entre eux de devancer l'échéance initialement prévue pour l'an prochain —, et la plus grande attention accordée aux grandes réformes visant à promouvoir la croissance et faire reculer plus rapidement la pauvreté. Vu l'objectif d'étendre la portée de l'initiative, les ministres appuient la prorogation de deux ans de la clause de caducité automatique pour donner aux pays — notamment ceux qui sortent d'un conflit — le temps de prendre part au processus. Les ministres attendent avec intérêt d'examiner aux réunions de printemps les activités de la Banque mondiale et du FMI en faveur des pays sortant d'un conflit.

Les ministres réaffirment qu'il importe de financer intégralement l'initiative renforcée en faveur des PPTE et prient instamment tous les donateurs et créanciers de respecter leurs engagements en ce sens.

Les ministres rappellent que l'une des composantes essentielles de l'initiative renforcée en faveur des PPTE consiste à faire en sorte que l'allègement de la dette se traduise par une réduction de la pauvreté grâce à l'élaboration de DSRP jouissant de l'adhésion des pays. Ils jugent encourageant que treize pays aient déjà achevé leur DSRP intérimaire et que deux autres aient achevé leur DSRP final. Ils notent également que les pays et leurs partenaires au développement ont bien réagi aux promesses et aux difficultés du processus des DSRP et qu'ils sont déterminés à placer la lutte contre la pauvreté au cœur de stratégies véritablement nationales. Tout en réaffirmant le principe de l'internalisation des stratégies par les pays, les ministres demandent instamment à tous les partenaires au développement de redoubler d'efforts sur le plan de l'assistance technique afin d'aider les pays dans l'élaboration des DSRP, lesquels doivent servir de cadre à l'aide concessionnelle du FMI et de l'IDA et à celle des donateurs et des autres institutions multilatérales. À cet égard, ils se félicitent de la proposition de la Banque de mettre en place un crédit d'appui à la réduction de la pauvreté, et des modifications importantes apportées par le FMI à la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, notamment pour renforcer le lien avec les DSRP, donner la souplesse voulue aux objectifs budgétaires et orienter davantage les budgets vers la réduction de la pauvreté et la croissance.

Les ministres soulignent que les pays admissibles, les partenaires au développement, les donateurs bilatéraux, les organismes multilatéraux et la société civile internationale doivent donner un prolongement aux progrès déjà enregistrés dans la mise en œuvre de l'initiative PPTE renforcée et l'élaboration des DSRP pour tirer pleinement parti des nouvelles possibilités qui se présentent. ■



Gordon Brown (à gauche) et Yashwant Sinha, Présidents du CMFI et du Comité du développement, respectivement, répondent aux questions de la presse.

Mondialisation et technologie doivent être source de progrès économiques et sociaux

On trouvera ci-après des extraits du communiqué du Comité du développement diffusé à l'issue de la réunion qui s'est tenue le 25 septembre à Prague.

La 62^e réunion du Comité du développement s'est tenue à Prague (République tchèque) le 25 septembre 2000, sous une nouvelle présidence, celle de M. Yashwant Sinha, ministre indien des finances. Le Comité a exprimé sa profonde gratitude à M. Tarrin Nimmanahaeminda, ministre thaïlandais des finances pour les orientations et l'impulsion qu'il a su imprimer au Comité au cours des deux dernières années en sa qualité de président. M. James Wolfensohn, Président de la Banque mondiale, M. Horst Köhler, Directeur général du Fonds monétaire international et M. Carlos Saito, Président du Groupe des Vingt-Quatre, ont prononcé une allocution en séance plénière. Des observateurs de plusieurs organisations internationales et régionales ont également assisté à la réunion.

Les discussions des ministres se sont déroulées alors que se poursuit le débat public sur les avantages et les risques de la mondialisation. Les ministres soulignent que l'intégration grandissante de l'économie mondiale et les avancées technologiques qui en résultent devraient contribuer considérablement au progrès économique et social, à l'équité et la stabilité, mais que ces gains pourraient ne pas se matérialiser. Les ministres reconnaissent l'importance de la responsabilité qui leur incombe de contribuer à assurer que la mondialisation profite à tous, et non à une minorité, et réaffirment leur volonté de faire de la Banque, du Fonds et d'autres institutions multilatérales des alliés plus forts dans cette entreprise dont l'objectif ultime est de résorber la pauvreté et, plus particulièrement, de réduire de moitié le nombre des plus démunis d'ici 2015.

Lutte contre la pauvreté et biens publics mondiaux

Examinant le rôle que la Banque pourrait jouer en matière de biens publics mondiaux dans le cadre de son mandat, les ministres font état de quatre critères principaux justifiant l'engagement de la Banque : l'action envisagée apporte une contribution indiscutable à la réalisation des objectifs de développement qui sont ceux de la Banque; la participation de la Banque est indispensable pour mobiliser d'autres ressources et susciter des partenariats; la Banque dispose d'un avantage comparatif significatif; et un consensus international se dégage sur la nécessité d'entreprendre une action à l'échelle mondiale. Les ministres préconisent que la Banque intervienne dans quatre domaines en collaboration avec les organisations internationales compétentes : facilitation des mouvements internationaux de biens, services et facteurs de production; promotion d'une large participation aux fruits de la mondialisation et atténuation des grands problèmes économiques et sociaux, tels que la transmission des maladies et les

conséquences des conflits; préservation et protection de l'environnement; et constitution et partage de connaissances sur le développement.

Les ministres applaudissent aux efforts considérablement accrus déployés par la Banque, les Nations Unies et d'autres partenaires internationaux, nationaux et privés, pour lutter contre les maladies transmissibles, comme le VIH/SIDA, le paludisme et la tuberculose. Ils prennent bonne note du chemin parcouru depuis la réunion d'avril du Comité, et se félicitent que l'unité de vues apparue au plan international sur la gravité de la menace que font peser le SIDA et d'autres maladies largement répandues sur le développement conduise à une intensification de l'action.

Les ministres notent la contribution précieuse apportée par la Banque, en partenariat avec le Fonds et d'autres organismes internationaux, au renforcement de l'architecture financière internationale, citant notamment l'aide apportée à l'élaboration de normes et codes appropriés, tenant compte du point de vue des pays en développement, dans des domaines importants pour la capacité d'adaptation financière et l'intégration dans le système financier mondial, ainsi que l'assistance prêtée au renforcement des institutions et politiques nationales connexes. Les ministres soulignent par ailleurs combien il importe que tous les pays redoublent d'efforts, au plan national et international, pour lutter contre les abus financiers transfrontières, comme le blanchiment d'argent. Ils exhortent la Banque à intensifier son programme d'assistance technique et de conseil pour permettre aux pays en développement de participer davantage à un système commercial mondial plus ouvert et plus équitable. Ils rappellent que les technologies de communication peuvent aussi bien être mises au service d'une croissance équitable qu'y faire obstacle, et se félicitent des initiatives prises par la Banque, en partenariat avec d'autres, pour élargir l'accès des pays et des communautés pauvres aux opportunités de connaissances et d'information de l'ère numérique.

Les ministres constatent la nécessité d'étudier de nouvelles possibilités de mobiliser des ressources suffisantes pour financer des programmes mondiaux et régionaux prioritaires soigneusement choisis, ayant un impact substantiel sur la pauvreté. Il faudra pour cela faire un usage créatif des prêts de la Banque mondiale et, parfois, de mécanismes de dons, en tenant compte des autres sources de financement existant à cet effet et des implications financières pour la Banque, ainsi que de nouvelles formes de collaboration avec des partenaires internationaux, bilatéraux, à but non lucratif et privés. Les ministres font valoir que les investissements dans les biens publics mondiaux qui profitent à tous les pays devraient attirer de nouvelles ressources.

Le Comité attend avec intérêt de recevoir lors de sa prochaine réunion un rapport d'étape définissant plus précisément les biens publics mondiaux dans lesquels la Banque doit investir en priorité, ainsi que la division du



travail entre les partenaires de développement et la mise en place de dispositions de financement appropriées.

Appui de la Banque au développement des pays

Conscients que la mission de la Banque consiste toujours essentiellement à collaborer avec les pays individuellement, les ministres accueillent avec satisfaction cette première occasion qui leur est donnée de procéder à un large tour d'horizon sur le rôle et les instruments de la Banque à l'appui du développement des pays membres,

en prenant en compte le rôle du FMI et des autres institutions.

Les ministres font valoir que la Banque doit adapter son appui à la grande diversité des situations nationales. Soucieux d'assurer aux programmes-pays une solide fondation, les ministres engagent instamment la Banque à continuer d'intensifier ses travaux diagnostiques et autres études

économiques et sectorielles. Pour eux, elle doit veiller à l'adéquation du programme aux besoins du pays concerné, et s'employer à exploiter les synergies possibles avec l'action entreprise par le pays et les autres partenaires de développement. Les ministres constatent que ces travaux d'analyse, conjugués aux actions de renforcement des capacités, revêtent une importance nouvelle eu égard à l'emploi de prêts programmatiques à l'ajustement pour appuyer les réformes structurelles et sociales des emprunteurs, et à la conception des rôles et du partenariat de la Banque et du Fonds qui est exprimée dans la déclaration conjointe du président et du directeur général en date du 5 septembre 2000.

Les ministres se félicitent de l'approche globale adoptée par la Banque pour aider les pays à faible revenu et des mesures qu'elle propose pour assurer une plus grande cohérence entre les différents documents et instruments du programme, notamment en faisant du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté le fondement de la Stratégie d'aide-pays. Les ministres accueillent avec satisfaction l'examen du crédit d'appui à la réduction de la pauvreté destiné à appuyer les stratégies gouvernementales de réduction de la pauvreté et à compléter les apports de la Facilité du Fonds pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance. Ils proposent que la Banque, lorsqu'elle affina la définition de cet instrument, précise également la nature des travaux d'analyse, notamment examens des dépenses publiques, évaluations de la pauvreté et évaluations fiduciaires, sur lesquels il doit s'appuyer. Ils invitent par ailleurs la Banque et le Fonds à réexaminer les modalités de leur coopération dans le cadre de la mise en œuvre du crédit d'appui de la Banque et de la facilité du Fonds pour la croissance. Les ministres soulignent l'importance d'une coordination efficace entre la Banque et le Fonds compte tenu de la contribution considérable des deux

institutions à la réduction de la pauvreté dans les pays à faible revenu.

Les ministres réaffirment l'extrême importance de l'aide que le Groupe de la Banque continue d'apporter à la réduction de la pauvreté dans les pays à revenu intermédiaire, qui abritent une grande proportion des pauvres de la planète.

Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE)

Les ministres se félicitent des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'initiative et invitent instamment à prendre toutes les mesures nécessaires pour renforcer encore le processus. Ils notent que les améliorations approuvées lors de leur réunion de l'année dernière se traduisent par l'octroi d'un allègement de dette «plus large, plus important et plus rapide» aux pays éligibles qui ont entrepris les réformes économiques et sociales nécessaires pour résorber la pauvreté. Ils relèvent en particulier qu'à ce jour dix pays ont atteint le point de décision au titre de l'initiative renforcée, et que les efforts entrepris dans le cadre de ce dispositif pour tenter d'atteindre l'objectif que l'on s'était fixé d'amener vingt pays au point de décision d'ici la fin de l'année s'accroissent. L'allègement total au titre du service de la dette (en application du dispositif initial et de l'initiative PPTE renforcée) qui devrait en résulter dépassera largement 30 milliards de dollars. Compte tenu des mécanismes d'allègement traditionnels, ces pays bénéficieront d'apports totalisant environ 50 milliards de dollars.

Les ministres se félicitent également de l'intensification des efforts visant à améliorer la mise en œuvre de l'initiative. Ils engagent la Banque et le Fonds à continuer de collaborer avec d'autres créanciers et d'autres pays admis à bénéficier de l'initiative pour assurer que les changements apportés au dispositif PPTE initial (qui se retrouvent dans l'initiative renforcée approuvée l'année dernière), comme la fourniture d'une assistance intérimaire à compter du point de décision et l'adoption de la formule du point d'achèvement flottant, apportent en temps voulu aux pays bénéficiaires l'appui dont ils ont tant besoin. Les ministres se réjouissent du renforcement de la collaboration entre les deux institutions dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative et de leur volonté de progresser le plus rapidement possible. Ils reconnaissent toutefois que le rythme d'exécution dépend également de facteurs nationaux. Les ministres se disent favorables au maintien d'une certaine souplesse dans l'évaluation des résultats des pays. Ils approuvent le report de l'expiration de la clause de caducité à la mi-2002 pour permettre à d'autres pays, en particulier ceux sortant d'un conflit, de participer à l'initiative. Les ministres réitèrent également que le dispositif PPTE existant offre la possibilité, au point d'achèvement, de réexaminer le montant de l'allègement destiné aux pays affectés par des chocs d'une gravité exceptionnelle.

Les ministres soulignent qu'il importe de financer entièrement la contribution à l'initiative PPTE renforcée sans compromettre les mécanismes de financement concessionnel comme l'IDA. Ils exhortent tous les bailleurs de fonds à apporter le concours financier qu'ils se sont engagés à fournir et se réjouissent des dispositions prises en ce sens. Tout en reconnaissant les besoins spé-



Clare Short, Secrétaire d'État du Royaume-Uni au développement international, et Abdulla Hassan Saif, Ministre des finances et de l'économie nationale du Bahreïn, avant le début de la réunion du Comité du développement.



ciaux de certains créanciers de pays en transition en développement et à faible revenu, les ministres engagent également tous les créanciers à participer au dispositif d'allègement de la dette.

Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté

Les ministres ont fait le point des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la formule du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté qu'ils ont entérinée à leur réunion de septembre 1999 pour renforcer le lien entre la réduction de la pauvreté, l'allègement de la dette des pays pauvres très endettés et les prêts concessionnels de la Banque et du Fonds. Ils prennent acte du fait que la formule a reçu un accueil favorable des pays et des partenaires de développement et que son application s'accélère. Les ministres, tout en reconnaissant les difficultés auxquelles les pays sont confrontés, en raison

notamment du caractère limité des données et des moyens institutionnels dont ils disposent, recommandent que la version complète du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté soit élaborée dans la foulée de la version intérimaire. Tout en réitérant fermement le principe fondamental de la maîtrise du processus par le pays, les ministres invitent la Banque, le Fonds et d'autres organismes à fournir un appui technique approprié pour aider les pays à élaborer leurs stratégies.

Remerciements

Les ministres expriment leur profonde gratitude aux autorités tchèques et aux habitants de la République tchèque pour leur chaleureuse hospitalité et leur collaboration.

Prochaine réunion

La date de la prochaine réunion du Comité, qui se tiendra à Washington, est fixée au 30 avril 2001. ■

Allocution de clôture du Directeur général du FMI . . .

Collaborons pour que tous partagent les fruits de la mondialisation

Voici des extraits de l'allocution prononcée par Horst Köhler, Directeur général du FMI, à la séance de clôture conjointe de l'Assemblée annuelle, le 27 septembre à Prague.

Nos réunions ont été très fructueuses, au niveau non seulement des séances officielles, mais aussi de mes nombreuses rencontres et discussions avec les représentants des pays membres. Mettre la mondialisation au service de tous a clairement été le leitmotiv de cette assemblée. À cet égard, j'aimerais remercier le Président Havel de nous avoir rappelé dans son allocution d'ouverture que le champ de la politique économique internationale est vaste et qu'il faut lui donner une dimension éthique et spirituelle. M. Havel a souligné que ce serait une grave erreur de considérer que l'humanité sera toujours divisée entre les riches d'un côté et les pauvres de l'autre. Notre action doit être collective et nous devons la mener dans un esprit de partenariat et de solidarité, sans oublier que l'humanité est notre patrimoine commun.

Ce principe est au cœur de ma vision du rôle futur du FMI. Si je peux reprendre les termes que vous avez employés, Monsieur le Président, il incombe aux institutions qui servent de point d'ancrage au système économique mondial de s'assurer que la mondialisation se traduit par une amélioration de la vie de tous. Nous devons aider nos membres à profiter des chances qu'offre la mondialisation, tout en trouvant de meilleurs moyens d'en limiter les risques, de façon à ce qu'ils puissent parvenir à une croissance durable et réduire la pauvreté. Je suis très encouragé par le soutien enthousiaste que les gouverneurs apportent à la vision du FMI que j'ai exposée dans mon allocution d'ouverture (voir page 303).

Nous sommes tous venus à Prague pour discuter d'un grand nombre de problèmes fondamentaux qui se

posent actuellement dans l'économie mondiale. Malheureusement, ces journées ont été gâchées par le comportement violent et destructeur d'une minorité que n'intéressent guère le dialogue et le processus démocratique. Le fait que les habitants de cette ville magnifique ont subi des dégâts matériels, et que certains d'entre eux ont même été blessés, m'attriste profondément. Devant cette situation, les autorités ont fait preuve d'un calme et d'une modération admirables. Et c'est grâce à leurs efforts que notre assemblée a pu se dérouler.

Perspectives de l'économie mondiale

Lorsque, le week-end dernier, le Comité monétaire et financier international (CMFI) a discuté de la surveillance multilatérale, nous avons examiné les risques qui planent sur la viabilité de l'actuelle expansion économique mondiale, en particulier les déséquilibres entre les économies et entre les monnaies des grands pays industrialisés et la situation sur les marchés mondiaux du pétrole. De l'avis général, le niveau actuel des cours mondiaux du pétrole ne sert les intérêts ni des pays consommateurs, ni des pays producteurs. Des cours élevés sont particulièrement préjudiciables aux pays les plus pauvres. Par ailleurs, l'idée d'un dialogue entre les pays producteurs et les pays consommateurs en vue d'assurer une plus grande stabilité sur les marchés pétroliers a suscité un grand intérêt. Dans l'ensemble, les gouverneurs envisagent avec optimisme de nouvelles perspectives favorables pour l'économie mondiale.

Les gouverneurs ont en outre admis que des réformes plus ambitieuses sont nécessaires dans les pays industrialisés. À cet égard, ils se sont félicités de l'engagement pris récemment d'intensifier les réformes structurelles en Europe, ainsi que des actions lancées par la BCE et les autres grandes banques centrales pour soutenir l'euro.



Nous en conviendrons, le mandat qui est celui du FMI exige qu'il agisse, non seulement sur les questions de taux de change, mais également sur les thèmes de commerce international. Leurs enjeux sont en effet importants pour l'économie mondiale. Les débats de ces derniers jours nous ont rappelé combien il est urgent d'ouvrir davantage les marchés industrialisés aux pays en développement, car c'est essentiel pour lutter contre la pauvreté.

Système financier international

Les initiatives que nous menons à l'appui de l'architecture financière mondiale ont déjà permis de renforcer le système financier international : c'est le sentiment qui se dégage clairement de ces réunions. Cela dit, nous devons redoubler d'efforts pour placer la prévention des crises au cœur de la surveillance du FMI. Vous avez noté que le FMI doit aider ses membres à mettre en place des systèmes de données, à détecter les causes de vulnérabilité et à renforcer leur système financier national. Vous avez demandé des efforts plus soutenus pour préserver la stabilité du système financier international, ce qui exige que l'on appréhende mieux la dynamique des marchés de capitaux internationaux et que l'on fasse participer de façon constructive les marchés de capitaux. Vous avez salué à cet égard la création du Groupe consultatif sur les marchés de capitaux, dont j'avais pris l'initiative.

Vous avez toutefois été nombreux à noter qu'il importe d'adapter la mise en œuvre de toutes ces activités

à la situation particulière de chaque pays membre et au stade de développement de son marché financier, et d'accroître l'assistance technique tout en améliorant sa coordination. Vous avez en outre souligné que la conception de ces initiatives

devait — c'est important — reposer sur un vaste processus de consultation.

Le réexamen des facilités du FMI récemment mené à terme nous a permis de mieux adapter les instruments dont nous disposons pour apporter une aide temporaire aux pays membres et pour prévenir et surmonter les crises. Comme nous l'avons clairement constaté, les pays membres reconnaissent qu'il faut préserver la nature rotative des ressources du FMI et donc que la conditionnalité est nécessaire. Je me félicite des encouragements que vous avez adressés au travail que nous menons pour simplifier et recentrer la conditionnalité du FMI afin de promouvoir l'adhésion des pays aux programmes.

Cette adhésion se trouve renforcée — j'en suis convaincu — lorsque la conditionnalité du FMI se concentre sur les mesures qui contribuent le plus à la stabilité macroéconomique et à la croissance. Dans cette perspective, le FMI devra œuvrer en étroite collaboration avec d'autres institutions, et en particulier avec la Banque mondiale. Enfin, vous avez accueilli avec satisfaction les progrès accomplis par le FMI dans la définition d'un cadre devant guider la participation du secteur privé à la prévention et à la résolution des crises et vous nous avez encouragés à le peaufiner et à le rendre opérationnel.

Lutte contre la pauvreté et allègement de la dette

Les pays membres veulent que le FMI continue d'agir avec conviction auprès des nations les plus pauvres. Nous continuerons de travailler conjointement avec la Banque mondiale à la mise en œuvre de la stratégie participative de réduction de la pauvreté. J'ai noté l'importance que vous attachez à cette démarche pour promouvoir la participation la plus vaste possible à la conception des stratégies de lutte contre la pauvreté — notamment celle des plus démunis, qui la connaissent le mieux pour la vivre quotidiennement —, mais j'ai également noté combien elle sollicite les capacités administratives des pays. Il est clair que le FMI, la Banque mondiale et les donateurs doivent mobiliser une plus grande assistance technique pour justement renforcer ces capacités. Il est tout aussi clair que les pays industrialisés doivent apporter un niveau bien plus approprié d'aide publique au développement.

En dressant le bilan de la mise en œuvre de l'initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), vous avez constaté qu'il est difficile de concilier le souci d'une action rapide et la nécessité d'un allègement de la dette qui se traduise effectivement par un recul de la pauvreté. Je peux vous assurer que Jim Wolfensohn et moi-même ferons tout ce qui est dans nos moyens pour que le plus grand nombre de pays puisse bénéficier, le plus rapidement possible, d'un allègement de la dette. J'ai pris note des déclarations de nombreux gouverneurs demandant un allègement plus substantiel. Mais il est évident que des difficultés subsistent dans le financement de l'initiative renforcée existante et que nous devons nous efforcer de mobiliser d'autres contributions pour ne pas être forcés de refuser un concours à des pays admissibles par manque de financement dans les institutions multilatérales, dont le FMI.

Conclusion

Je retiens de ces rencontres une conviction commune selon laquelle, plus que jamais, la mondialisation doit s'appuyer sur la coopération et sur les institutions qui lui donnent forme. Fort de ses 182 pays membres, le FMI est une institution véritablement universelle qui, dans toutes ses instances — ses gouverneurs, son Conseil d'administration, sa direction et ses services — vit sous le signe de la coopération. Vous avez souligné dans vos interventions l'importance que vous attachez à cette coopération et votre désir de la renforcer. ■



M. Köhler : « Plus que jamais, la mondialisation doit s'appuyer sur la coopération et sur les institutions qui lui donnent forme. »

La coopération est essentielle pour mettre la mondialisation au service de tous

Voici des extraits de la conférence de presse tenue par Horst Köhler, Directeur général du FMI, James Wolfensohn, Président de la Banque mondiale, et Trevor Manuel, Ministre des finances de l'Afrique du Sud, le 28 septembre à la clôture de l'Assemblée annuelle.

M. MANUEL : Traditionnellement, la conférence de presse de clôture se tient à peu près à cette heure-ci le jeudi de l'Assemblée annuelle. Ce n'est pas différent cette année-ci. La séance plénière s'est terminée un peu plus tôt que prévu hier, mais dans le même esprit que toutes les autres assemblées. Tous les pays qui ont demandé à s'exprimer ont eu l'occasion de le faire. Et le nombre de discours a été le même que d'habitude.

M. KÖHLER : Je souhaiterais commencer par remercier les autorités tchèques de l'excellente organisation de cette Assemblée annuelle. Tout a bien fonctionné et je voudrais remercier particulièrement la police et les forces de sécurité qui ont fait preuve d'une grande maîtrise d'elles-mêmes, une preuve éclatante du processus de mise en place d'une société démocratique et humaine dans ce pays. Prague et la République tchèque peuvent être fières de cette assemblée, de son organisation et de ses résultats. Je suis convaincu que la stature et la réputation de la ville en sortiront grandies.

Nous déplorons vivement les actes de violence d'un petit groupe de manifestants qui n'est pas venu à Prague pour dialoguer, mais bien pour détruire. Jim Wolfensohn et moi-même sommes ouverts au dialogue et à la discussion, mais nous rejetons la violence et les pressions de ce type, parce qu'elles ne conduiront ni à une meilleure action, ni à un meilleur monde. Heureusement, ces actes violents ne nous ont pas détournés de notre travail, qui est de trouver les moyens de mettre la mondialisation au service de tous.

Le FMI et la Banque mondiale quittent Prague renforcés, c'est clair. Tous les pays membres ont appuyé vivement le mandat et les activités du FMI. Ils nous ont engagés à poursuivre notre travail et le processus de réforme au sein de l'institution, mais aussi à rester impliqués dans les pays pauvres. Leur principale recommandation est de centrer notre action sur la promotion d'une croissance vigoureuse qui profite à tous, et en particulier d'ouvrir les marchés des pays industrialisés aux produits et services des pays en développement.

Les pays membres ont engagé le FMI à être un pôle de compétence pour la stabilité du système financier international. Cette stabilité est un bien public mondial. La poursuite des progrès vers cette stabilité sera la contribution la plus importante à une croissance

vigoureuse et à la mise en place de conditions où l'énorme épargne mondiale sera aussi à la disposition des pays pauvres et à marché émergent.

Les pays membres ont aussi engagé le FMI à être ouvert et à collaborer avec les autres institutions en vue de fournir des biens publics mondiaux. Personnellement, j'ai été très heureux de constater que les pays membres ont souscrit à ma vision du rôle futur du FMI. Je voudrais inclure dans cette adhésion mes collègues de la direction et les services du FMI, parce qu'ils m'ont aidé à définir le rôle futur de notre institution, qui, à mon sens, conduira à un monde meilleur et fera la différence dans les pays pauvres.

Je note aussi un nouvel esprit de coopération entre le FMI et la Banque mondiale. Je remercie Jim Wolfensohn pour son ouverture, sa coopération, ses idées et sa créativité. Une coopération étroite des deux institutions, où chacun privilégie ses domaines de compétence, devrait largement contribuer à l'effort que nous déployons en permanence pour mettre la mondialisation au service de tous.

Nous avons consacré beaucoup de temps à l'examen des perspectives de l'économie mondiale, en particulier lors de la réunion du CMFI mais aussi pendant la séance plénière. Le prix du pétrole est préoccupant. Nous sommes conscients des risques, des désalignements des taux de change et du cycle conjoncturel des différents pays. Mais il est clair que de l'avis général les perspectives sont favorables et le resteront si l'action demeure bien orientée. Et cette Assemblée, en particulier la réunion du CMFI, où la surveillance multilatérale a dominé nos débats, nous aidera à rester sur cette voie. Je suis donc optimiste : la croissance va se poursuivre et l'économie mondiale continuera de créer des emplois.

M. WOLFENSOHN : Je remercie M. Manuel d'avoir présidé cette Assemblée et je partage l'enthousiasme de Horst quant à notre dialogue et au partenariat grandissant entre le FMI et la Banque mondiale. Je pense que tous nos actionnaires sont heureux des progrès que nous avons accomplis et de la clarté avec laquelle nous avons présenté le rôle respectif de nos institutions. C'est un remarquable début et je voudrais féliciter Horst pour une première Assemblée de toute première qualité.



À la conférence de presse de clôture (de gauche à droite) : Trevor Manuel, Président de l'Assemblée, Horst Köhler, Directeur général du FMI, et James Wolfensohn, Président de la Banque mondiale.



Je souhaiterais remercier aussi les autorités tchèques d'avoir assuré une organisation remarquable dans des circonstances très difficiles. L'Assemblée n'aurait pu être mieux préparée, ni mieux se dérouler. Tous les délégués se joindront à moi, je pense, pour exprimer notre admiration et notre gratitude, en particulier à la police, qui a assumé ses responsabilités de manière remarquable et avec une grande prudence. Nous avons eu l'occasion hier soir de rendre visite à quelques policiers à l'hôpital. Nous y sommes allés tous les trois pour exprimer personnellement nos remerciements à ceux qui ont été victimes de la violence, ce que nous regrettons.

Nous cherchons le dialogue, pas la destruction. Pendant toute la semaine, nous avons entretenu un dialogue de grande envergure, et je le pense, productif, avec de nombreux représentants de la société civile. Nous n'étions pas toujours du même avis, mais je pense que nous avons recensé des objectifs que nous partageons tous, Banque, FMI et société civile.

Nos gouverneurs ont souscrit à l'action de la Banque, qui est fermement ancrée dans la lutte contre la pauvreté, la réforme structurelle et un processus permettant aux sociétés de fonctionner et de se développer. Comme moi, ils sont conscients du défi à relever au cours des vingt-cinq prochaines années lorsque le monde en développement comptera deux milliards d'être humains supplémentaires. Nous savons tous que nous ne pourrions relever ce défi que si nous établissons un partenariat, non seulement entre la Banque et le FMI, mais aussi avec toutes les parties prenantes.

Je voudrais remercier le Président Havel d'avoir favorisé le dialogue au château et d'avoir donné le ton de l'Assemblée. Il a insisté sur la question peut-être la plus importante : la compassion. C'est fondamental pour formuler une action qui influera sur la vie des citoyens du monde entier.

Deux autres questions ont émergé de nos débats. Le VIH/SIDA n'est pas simplement un problème de santé : c'est un problème d'existence. C'est un défi énorme, surtout en Afrique. J'ai été très heureux de constater que tant de nos gouverneurs sont conscients de l'importance que nous devons y attacher. Nous sommes aussi dans une nouvelle ère, où la communication devient essentielle. Internet est peut-être le symbole le plus visible de la mondialisation. Les manifestants l'utilisent, nous l'utilisons et les pays en développement devraient l'utiliser aussi.

Globalement, l'Assemblée a été un grand succès, gâché uniquement par la violence. Nous avons accompli beaucoup de choses et je remercie vivement tous les citoyens tchèques d'avoir contribué à cette réussite.

QUESTIONS : Cette Assemblée vient après dix ans de réforme dans les pays en transition de la Russie et des autres pays de l'ex-URSS. Que pensez-vous de ce processus?

Dans la nouvelle ère de la communication, une Assemblée de ce type n'est-elle pas un dinosaure? Envisage-t-on de la restructurer et d'en réduire l'échelle?

M. Wolfensohn, vous avez engagé le dialogue avec des dirigeants religieux il y a deux ans. Quelle est la signification et l'avenir de ce dialogue?

M. KÖHLER : Nous avons beaucoup parlé des pays en transition et nous avons conclu que des progrès considérables avaient été accomplis vers la démocratie et la mise en place d'une économie de marché, mais que la pauvreté existe toujours dans nombre de ces pays et qu'il reste beaucoup à faire dans les réformes structurelles : il faut donc garder le cap. Personnellement, j'estime que les pays en transition doivent parler franchement aux pays industrialisés et accélérer leurs réformes structurelles. Tout le monde en sortira gagnant.

M. WOLFENSOHN : En ce qui concerne la nouvelle ère de la communication, je dois vous dire que les réunions virtuelles ne remplaceront jamais les réunions «physiques» en raison du très grand nombre d'interactions personnelles qui se produisent lors de séances formelles et informelles. Mais je conviens que l'on pourrait peut-être se pencher sur la taille et l'échelle de ces réunions et je crois que c'est ce que l'on va faire.

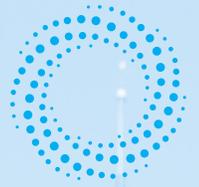
Le dialogue dont vous parlez a débuté il y a deux ans lorsque l'archevêque de Canterbury et moi-même avons réuni des dirigeants religieux. Il était important de rassembler ces dirigeants et les institutions chargées du développement parce que les religions, en plus de leur force morale et éthique, disposent du meilleur réseau de distribution de toutes les ONG. Elles sont dans tous les villages.

QUESTIONS : Comment pensez-vous amener les pays développés à prendre des mesures supplémentaires en faveur des pays les plus pauvres? De quels outils disposez-vous?

Dans votre discours, M. Köhler, vous avez insisté sur la nécessité d'améliorer l'accès des produits des pays en développement aux marchés des pays industrialisés. Le FMI et la Banque mondiale diffuseront un document conjoint à ce sujet et ce point sera-t-il à l'ordre du jour de vos réunions avec l'OMC et l'OCDE?

La participation du secteur privé à la résolution des crises financières devrait-elle être volontaire?

M. KÖHLER : Pour améliorer l'accès des produits des pays en développement aux marchés des pays industrialisés et accroître l'aide officielle au développement, il faut d'abord une plus grande sensibilisation du grand public. Je suis heureux de constater que les débats sur la pauvreté ont mieux fait comprendre dans les pays industrialisés la relation qui existe entre les pays pauvres et les pays riches. Mon objectif, mon rêve, est que les parlements des pays industrialisés examinent plus soigneusement ces questions et



concluent que nous ne pouvons plus ignorer la pauvreté si nous voulons préserver la prospérité dans les pays riches. Dans le cadre de ses activités de surveillance multilatérale, il revient au FMI de promouvoir la croissance mondiale. En ce qui concerne un document plus concret sur l'accès aux marchés, je pense, Jim, que nous devrions rédiger un tel document et l'examiner avec l'OMC et l'OCDE.

Quant à la participation du secteur privé à la résolution des crises, mes vues sont claires et ont été approuvées. Nous devons collaborer avec le secteur privé. Il dispose d'un potentiel en termes de volume, de créativité et de développement. Ce serait une erreur de ne pas en profiter, mais les marchés de capitaux privés doivent connaître les règles du jeu et nous travaillons sur ce point. Le principe est clair aussi quant à savoir comment établir un cadre prévisible pour la participation du secteur privé. Autant que possible, ce doit être une approche volontaire. Nous sommes en train d'affiner ce cadre opérationnel et je suis assez optimiste à ce sujet.

QUESTIONS : M. Wolfensohn, la majorité des manifestants non violents jugent que le FMI et la Banque mondiale sont responsables de la misère dans le tiers monde. Partagez-vous leurs vues?

L'activisme noté dans le soutien de l'euro était absent dans la crise asiatique. Joueriez-vous ce rôle activiste dans chaque crise monétaire? L'euro est-il toujours fort sous-évalué? Quel risque les désalignements des taux de change font-ils encore peser sur l'économie mondiale?

Que faites-vous pour accroître le nombre de voix ou les quotes-parts des pays en développement, en particulier des deux groupes de pays africains au FMI?

M. WOLFENSOHN : Je ne pense pas que le FMI et la Banque mondiale soient responsables de la misère dans le monde. En fait, les deux institutions ont beaucoup fait pour s'attaquer à la pauvreté et faire progresser la gestion des affaires publiques et l'équité. Il est très difficile de mesurer ce que le monde aurait été sans la Banque et le FMI, tout comme il est facile pour les critiques de dire que notre action a été négative. Je suis conscient que certains projets de la Banque prêtent le flanc à la critique, mais globalement j'estime que nous avons amélioré la condition humaine. Si je pensais le contraire, il y a longtemps que j'aurais démissionné. Comme tous ceux présents ici, j'essaie d'améliorer la situation.

Nous coopérons avec de plus en plus d'ONG. Nous avons des choses à apprendre d'elles, mais de temps en temps nous avons des choses à leur apprendre aussi. La combinaison Banque-société civile et FMI-société civile est imbattable. J'espère que nous trouverons des zones d'entente grâce au dialogue, parfois difficile il est vrai. Personne ne parle des centaines d'interactions avec les ONG qui sont positives.

M. KÖHLER : La crise asiatique était une crise bancaire, une crise des régimes de change, une crise due à

un investissement excessif et peut-être aussi au manque d'attention accordée aux pays concernés. En conclusion, il est clair que le FMI doit se préoccuper davantage des régimes et des politiques de change pour éviter ce genre de crise à l'avenir. À cet effet, il faudra beaucoup travailler sur la prévention des crises, en faisant fond sur nos travaux concernant la transparence, l'analyse de la vulnérabilité, les normes et les codes, et notre programme d'évaluation du secteur financier, et renforcer les secteurs financiers pour qu'ils puissent mieux absorber les chocs.

Quant à l'euro, la Banque centrale européenne est intervenue à juste titre. Les interventions ne sont pas une panacée, mais celle-ci a démontré la maturité de la BCE en tant qu'institution. Cela devrait montrer clairement aux marchés qu'il y a une institution derrière l'euro et réduire le risque pesant sur l'économie mondiale. Néanmoins, la valeur future de l'euro dépendra des mesures qui seront prises en Europe pour accélérer la réforme structurelle, accélérer la croissance et ainsi convaincre les marchés que l'euro est un bon investissement.

En ce qui concerne les voix attribuées au sein du FMI, soyons réalistes : le FMI doit changer. Il doit être plus efficace, mais son efficacité repose aussi sur la clarté de son fondement. C'est une institution financière dont les ressources proviennent des quotes-parts et ce principe doit être accepté. Cela dit, il existe un processus de révision de la formule de calcul des quotes-parts. Nous avons le rapport Cooper. Un premier examen de la question a eu lieu au Conseil d'administration du FMI : tous les participants ont été invités à être systématiques et il a été clairement indiqué, à mon sens, que personne ne souhaite, par exemple, réduire la part des pays africains.

Par ailleurs, nous avons accompli de gros progrès en matière de coopération. Pour ce qui est des facilités notamment, nous avons dégagé un consensus sur la manière dont nous les avons simplifiées et affinées. J'envisage d'autres possibilités de donner aux pays en développement un rôle accru dans les débats et le processus décisionnel au FMI. J'espère qu'elles se concrétiseront.

QUESTIONS : À la veille de l'Assemblée, on espérait beaucoup un allègement plus substantiel de la dette des pays les plus pauvres. A-t-on simplifié les critères d'admissibilité à l'initiative en faveur des PPTE?

Les pays à revenu intermédiaire ont déployé des efforts considérables pour améliorer leur situation, mais ils ont du mal à accéder aux marchés. Avez-vous examiné cette question lors de vos réunions?

M. Köhler, comment avez-vous renforcé le système financier pour qu'il puisse relever les défis posés par la nouvelle économie?

M. WOLFENSOHN : Nous souhaitons faire avancer l'exécution de la deuxième phase de l'initiative renforcée en faveur des PPTE. Nous voulons qu'un aussi



grand nombre de pays que possible puissent bénéficier de l'initiative renforcée d'ici la fin de l'année et nous espérons atteindre un objectif de vingt pays. À ce moment-là, l'allègement sera accordé.

La question des pays à revenu intermédiaire était la première à l'ordre du jour du Comité du développement, parce qu'il est clair que plus d'un milliard d'êtres humains vivent encore dans la pauvreté dans ces pays. Le Conseil d'administration et la direction sont en plein milieu d'un examen général, qui débouchera d'ici la fin de l'année sur un rapport con-

cernant une augmentation de l'appui à ces pays. J'espère aussi renforcer notre collaboration avec le FMI à ce sujet, comme pour les pays les plus pauvres.

M. KÖHLER : Beaucoup d'initiatives ont été engagées pour

renforcer le système financier international, en particulier pour ce qui est de la transparence des données et de la politique économique. Il faut avant tout mieux informer pour permettre à chacun de prendre de meilleures décisions; il faut notamment améliorer l'évaluation du risque par le secteur privé. Nos travaux sur les directives pour une bonne gestion de la dette sont importants aussi à ce sujet. Nous constatons déjà une forte amélioration, en termes de prise de conscience et de maturité, dans les pays en développement et cela finira par payer. Vous trouverez peut-être ceci bizarre venant d'un financier, mais pour mettre la mondialisation au service de tous, nous devons aussi être conscients de certaines valeurs morales dans le monde et assurer leur respect. L'économie mondiale a besoin d'une éthique mondiale.

QUESTIONS : Ne pensez-vous pas que le fait que l'Assemblée se soit terminée plus tôt que prévu sera considéré comme une victoire par les groupes anti-mondialisation?

Étant donné la persistance des pressions à la hausse sur les prix du pétrole, allez-vous recourir à des facilités spéciales pour aider les pays en développement? Et si oui, quand?

M. Köhler, cherchez-vous à replacer le FMI au centre des débats sur tous les taux de change, y compris les trois monnaies principales?

M. WOLFENSOHN : La rue n'a pas gagné. Les voix légitimes de ceux qui étaient préoccupés et qui sont venus pour engager un dialogue ont été étouffées par les groupes qui recherchaient la violence. Ce qui s'est

passé dans les rues est tragique, parce que le dialogue était utile.

Pour ce qui est des prix du pétrole, nous sommes prêts à aider les pays le cas échéant. Quant à l'impact de la baisse des prix des produits de base exportés, nous réagirons au cas par cas.

M. KÖHLER : Les groupes violents ont clairement perdu la sympathie des Tchèques, qui les ont vigoureusement rejetés. Je souhaiterais parfois que certaines ONG se distancient un peu plus clairement des actes de violence.

En ce qui concerne le pétrole, je ne pense pas que ce soit le moment d'envisager une nouvelle facilité de compensation. Ni les producteurs ni les consommateurs de pétrole n'ont intérêt à voir persister les prix actuels. Un dialogue est établi : nous devons et nous pouvons nous attendre à une baisse des prix du pétrole. Mais dans les débats du CMFI et de la séance plénière, l'idée a été avancée, et j'y ai réagi favorablement, que le FMI devrait envisager une certaine flexibilité au cours des prochains mois en ce qui concerne l'impact du prix élevé du pétrole sur les pays pauvres.

Les débats concernant les taux de change font partie de nos activités de surveillance multilatérale. Les pays membres ont souscrit à un renforcement de la surveillance multilatérale qui passe notamment par un examen de l'alignement des principales monnaies. Mais le FMI ne va pas devenir la superbureaucratie des politiques de change. Les banques centrales doivent faire leur travail et il revient aux gouvernements de choisir un régime de change.

M. MANUEL : Nous venons à l'Assemblée en tant que représentants mandatés par nos populations, en tant que membres de la Banque et du FMI, dans le cadre de la gestion mondiale des affaires publiques. À aucun moment, nous ne devons céder sur ce point. Dans mon pays, l'Afrique du Sud, nous avons dû lutter longtemps pour obtenir la souveraineté. En tant que pays et que peuple, nous ne sommes pas prêts à l'abandonner. Pour prendre la responsabilité de la démocratie, il faut notamment s'engager avec les



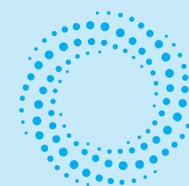
L'Assemblée annuelle se termine traditionnellement par une conférence de presse le jeudi.

Utilisation des ressources du FMI
(Millions de DTS)

	Août 2000	Janvier—août 2000	Janvier—août 1999
Compte des ressources générales	265,92	2.469,95	7.820,91
Accords de confirmation	265,92	1.808,63	5.541,17
Accords élargis de crédit	0	0	3.636,09
FRS	0	661,32	1.599,34
FFCI	0	0	680,40
FRPC	53,12	275,04	571,68
Total	319,04	2.744,99	8.392,59

FRS = facilité de réserve supplémentaire
 FFCI = facilité de financement compensatoire et de financement pour imprévus
 FRPC = facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance
 Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composantes.

Source : FMI, Département de la trésorerie



autres pays pour assurer que nous pouvons faire ce que nous avons à faire et que le monde devient plus équitable.

Il ressort de cette Assemblée annuelle que la Banque et le FMI ont été réinvestis d'un mandat très clair : identifier les inéquités et trouver les moyens de s'y atta-

quer dans un environnement complexe. Ce mandat appuie une vision présentée par MM. Wolfensohn et Köhler. Nous devons les aider à transformer ces institutions pour améliorer le sort des plus démunis. Et ceux-ci doivent continuer d'être représentés par des gouvernements élus démocratiquement. ■

Accords du FMI au 31 août

Pays membre	Date de l'accord	Date d'expiration	Total approuvé	Solde non tiré
(Millions de DTS)				
Accords de confirmation				
Argentine	10 mars 2000	9 mars 2003	5.398,61	5.398,61
Bosnie-Herzégovine	29 mai 1998	31 mars 2001	94,42	30,15
Brésil ¹	2 déc. 1998	1 ^{er} déc. 2001	10.419,84	2.550,69
Corée ¹	4 déc. 1997	3 déc. 2000	15.500,00	1.087,50
Équateur	19 avr. 2000	18 avr. 2001	226,73	113,38
Estonie	1 ^{er} mars 2000	31 août 2001	29,34	29,34
Lettonie	10 déc. 1999	9 avr. 2001	33,00	33,00
Lituanie	8 mars 2000	7 juin 2001	61,80	61,80
Mexique	7 juil. 1999	30 nov. 2000	3.103,00	1.163,50
Nigéria	4 août 2000	3 août 2001	788,94	788,94
Panama	30 juin 2000	29 mars 2002	64,00	64,00
Papouasie-Nouvelle-Guinée	29 mars 2000	28 mai 2001	85,54	75,54
Philippines	1 ^{er} avr. 1998	31 déc. 2000	1.020,79	237,56
Roumanie	5 août 1999	28 février 2001	400,00	260,25
Russie	28 juil. 1999	27 déc. 2000	3.300,00	2.828,57
Turquie	22 déc. 1999	21 déc. 2002	2.892,00	2.226,84
Uruguay	31 mai 2000	31 mars 2002	150,00	150,00
Zimbabwe	2 août 1999	1 ^{er} oct. 2000	141,36	116,62
Total			43.709,37	17.216,29
Accords élargis de crédit				
Bulgarie	25 sept. 1998	24 sept. 2001	627,62	209,22
Colombie	20 déc. 1999	19 déc. 2002	1.957,00	1.957,00
Indonésie	4 févr. 2000	31 déc. 2002	3.638,00	3.096,50
Jordanie	15 avr. 1999	14 avr. 2002	127,88	91,34
Kazakhstan	13 déc. 1999	12 déc. 2002	329,10	329,10
Pakistan	20 oct. 1997	19 oct. 2000	454,92	341,18
Pérou	24 juin 1999	31 mai 2002	383,00	383,00
Ukraine	4 sept. 1998	3 sept. 2001	1.919,95	1.207,80
Yémen	29 oct. 1997	1 ^{er} mars 2001	105,90	65,90
Total			9.543,37	7.681,04
Accords FRPC				
Albanie	13 mai 1998	12 mai 2001	45,04	9,41
Bénin	17 juil. 2000	16 juil. 2003	27,00	20,20
Bolivie	18 sept. 1998	17 sept. 2001	100,96	56,10
Burkina Faso	10 sept. 1999	9 sept. 2002	39,12	27,94
Cambodge	22 oct. 1999	21 oct. 2002	58,50	50,14
Côte d'Ivoire	17 mars 1998	16 mars 2001	285,84	161,98
Djibouti	18 oct. 1999	17 oct. 2002	19,08	13,63
Gambie	29 juin 1998	28 juin 2001	20,61	10,31
Ghana	3 mai 1999	2 mai 2002	155,00	110,70
Guinée	13 janv. 1997	12 janv. 2001	70,80	15,73
Guyana	15 juil. 1998	14 juil. 2001	53,76	35,84
Honduras	26 mars 1999	25 mars 2002	156,75	64,60
Kénya	4 août 2000	3 août 2003	150,00	136,40
Madagascar	27 nov. 1996	30 nov. 2000	81,36	9,48
Mali	6 août 1999	5 août 2002	46,65	39,90
Mauritanie	21 juil. 1999	20 juil. 2002	42,49	30,35
Mozambique	28 juin 1999	27 juin 2002	87,20	42,00
Nicaragua	18 mars 1998	17 mars 2001	148,96	53,82
Ouganda	10 nov. 1997	9 nov. 2000	100,43	17,85
Pakistan	20 oct. 1997	19 oct. 2000	682,38	417,01
République Centrafricaine	20 juil. 1998	19 juil. 2001	49,44	32,96
République kirghize	26 juin 1998	25 juin 2001	73,38	38,23
Rwanda	24 juin 1998	23 juin 2001	71,40	28,56
São Tomé-et-Principe	28 avr. 2000	28 avr. 2003	6,66	5,71
Sénégal	20 avr. 1998	19 avr. 2001	107,01	42,80
Tadjikistan	24 juin 1998	23 juin 2001	100,30	40,02
Tanzanie	31 mars 2000	30 mars 2003	135,00	95,00
Tchad	7 janv. 2000	7 janv. 2003	36,40	26,00
Yémen	29 oct. 1997	28 oct. 2000	264,75	114,75
Zambie	25 mars 1999	28 mars 2003	254,45	234,45
Total			3.470,72	1.981,87
Total général			56.723,46	26.879,20

Les accords au titre du mécanisme élargi de crédit (MEDC) visent à corriger les difficultés de balance des paiements dues à des problèmes structurels.

¹Y compris les montants au titre de la facilité de réserve supplémentaire.

FRPC = facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance.

Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composantes.

Source : FMI, Département de la trésorerie

Perspectives favorables pour la croissance, mais inquiétude face au renchérissement du pétrole

On trouvera ci-après des extraits du communiqué des ministres des finances et des gouverneurs de banque centrale du G-7, diffusé le 23 septembre à Prague.

Évolution de l'économie des pays du G-7

Ces derniers mois, les perspectives de poursuite de la croissance, favorisées par le renforcement des fonda-

les mesures appropriées à la situation évolutive des marchés du pétrole et des produits dérivés.

Taux de change

Nous avons discuté des développements au sein de nos marchés des changes et de nos marchés financiers. Nous avons un intérêt commun dans un système monétaire international fort et stable. A l'initiative de la Banque centrale européenne, les autorités monétaires des États-Unis, du Japon, du Royaume-Uni et du Canada se sont jointes à la Banque centrale européenne, le 22 septembre, pour mener une intervention concertée sur les marchés des changes, en raison de la préoccupation commune des ministres des finances et des gouverneurs sur les effets potentiels des mouvements récents de l'euro pour l'économie mondiale. A la lumière des développements récents, nous continuerons à surveiller de près les développements et à coopérer sur les marchés des changes de manière appropriée.

Économies de marché émergentes

La reprise est bien amorcée dans les économies de marché émergentes. Les fondamentaux macroéconomiques se sont généralement renforcés et le sentiment des marchés demeure positif. Les politiques mises en œuvre par ces pays doivent être orientées vers l'approfondissement des réformes économiques, et notamment l'amélioration des positions budgétaires structurelles et de la structure de la dette, ainsi que le renforcement du secteur financier. Ces pays devraient, toutefois, maintenir le rythme des réformes et s'attaquer à leurs vulnérabilités, actuelles et potentielles. Nous insistons en particulier sur les progrès qui restent à accomplir en matière de restructuration des entreprises et du secteur financier dans plusieurs pays asiatiques et sur la nécessité d'appliquer des politiques visant à réduire les vulnérabilités dans de nombreux pays d'Amérique latine.

Russie

Nous sommes encouragés par la poursuite d'une croissance solide de l'économie russe cette année, associée à de très bons résultats en matière de recettes et d'exportation, à une situation confortable de la balance des paiements et à une accumulation substantielle de réserves de change. Nous saluons le programme économique du Gouvernement de la Fédération de Russie visant à créer un cadre législatif propre à améliorer le climat de l'investissement, les réformes structurelles et la stabilité financière. La réforme fiscale récemment adoptée constitue un signe encourageant de progrès dans la mise en œuvre de ce programme et l'obtention d'une croissance durable. Nous invitons la Russie à mettre en œuvre avec fermeté d'autres réformes structurelles essentielles comme la garantie des droits de propriété, l'instauration d'un État de droit, la lutte contre le blanchiment d'argent, l'amélioration du gouvernement d'entreprise, le renforcement de la transparence et de la responsabilité



Horst Köhler, Directeur général du FMI, et James Wolfensohn, Président de la Banque mondiale (tous les deux à l'extrême gauche), ont rencontré les ministres des finances et les gouverneurs de banque centrale des pays du G-7 avant l'Assemblée annuelle.

mentaux qui sous-tendent cette dernière, ont continué de s'améliorer pour les pays industrialisés et, d'une manière générale, pour l'économie mondiale. Un mode de croissance plus équilibré et donc plus durable au sein de nos économies se fait jour. Toutefois, une vigilance constante demeure primordiale et nous renouvelons notre engagement de mener des politiques macroéconomiques et structurelles visant à améliorer les conditions d'une croissance forte et durable dans chacune de nos économies.

Prix du pétrole

Nous sommes préoccupés par les effets néfastes sur l'économie mondiale de la récente flambée du prix mondial du pétrole. Il est important que les prix mondiaux du pétrole soient ramenés à un niveau compatible avec une prospérité et une stabilité économiques mondiales durables tant dans les pays producteurs que dans les pays consommateurs de pétrole, notamment les pays en développement les plus pauvres. Compte tenu de la persistance de prix élevés et de bas niveaux de stocks, il est crucial pour l'économie mondiale que l'OPEP et les autres pays producteurs de pétrole prennent des mesures en vue de contribuer à une réduction des prix du pétrole et à une plus grande stabilité sur les marchés pétroliers. Une efficacité accrue dans la consommation d'énergie dans toutes les économies contribuerait à cet objectif. Nous accueillons favorablement la décision des États-Unis de débloquer une quantité limitée de ses réserves de pétrole sous la forme d'accords d'échange. Nous avons convenu de rester en contact étroit et de continuer nos discussions avec les pays producteurs et consommateurs de pétrole pendant que nous évaluons



de la Banque centrale de Russie, et la création d'un secteur financier efficient afin de libérer le potentiel économique de la Russie. Nous appelons les institutions financières internationales et la Russie à travailler ensemble pour atteindre ce but commun.

Renforcement des institutions financières internationales

Les institutions financières internationales ont un rôle essentiel à jouer pour veiller à ce que la mondialisation se fasse dans l'intérêt général et que les nations les plus pauvres puissent participer au système financier international et en retirer les bénéfices. Nous nous félicitons de la récente déclaration commune du Directeur général du FMI et du Président du Groupe de la Banque mondiale, et en particulier de leur engagement à veiller à ce que ces institutions travaillent ensemble pour améliorer l'efficacité et l'impact durable de leurs actions en faveur de la réduction de la pauvreté, de l'amélioration de la croissance et du renforcement de la stabilité du système financier international. Nous continuerons à œuvrer en coopération avec les autres membres de la communauté internationale pour renforcer davantage le système financier mondial.

Réforme du FMI

Nous saluons l'engagement du Directeur général à réformer le FMI et nous réjouissons de collaborer avec lui en vue de garantir que cette institution est bien armée pour relever les défis à venir. Nous nous félicitons des progrès accomplis, s'agissant du renforcement du rôle de surveillance du FMI dans le cadre de la prévention des crises et de la promotion de la stabilité financière au niveau national et international, et nous invitons le Fonds à accélérer les travaux qu'il a engagés dans ce domaine. Ceci passe par le renforcement du rôle central du Fonds dans la surveillance des codes et normes et la promotion de leur mise en œuvre, une plus grande transparence des activités du Fonds et des politiques menées par ses membres, une plus forte attention portée à la position extérieure de ceux-ci et à la gestion de leur dette, le renforcement de sa capacité à identifier les facteurs de vulnérabilité et à suivre de près le caractère approprié du régime de change de ses membres. Nous accueillons avec intérêt les recommandations du Forum de stabilité financière destinées à encourager des mesures incitatives, privées et publiques, visant à favoriser le respect des codes et normes.

Nous réaffirmons l'importance d'établir des systèmes financiers nationaux plus solides et résistants dans les économies de marché émergentes qui puissent répondre aux défis de la libéralisation financière progressive. Nous demandons au FMI de poursuivre son travail en ce domaine.

Nous saluons l'accord auquel est parvenu le FMI pour adapter ses instruments de prêt afin de mieux refléter les réalités des marchés globaux de capitaux — en encourageant les pays à adopter des mesures préventives visant à réduire les vulnérabilités et à fournir un soutien temporaire à l'ajustement de la balance des paiements, assorti d'une conditionnalité adaptée, ainsi que, dans des circonstances particulières, un financement à moyen terme pour appuyer les réformes structurelles, tout en évitant le

recours prolongé ou répété aux ressources du FMI et en dissuadant l'utilisation de ces dernières sur une grande échelle. Nous attendons avec intérêt le prochain examen des conditionnalités des prêts du FMI afin d'assurer que ces dernières sont ciblées et portent sur des questions essentielles pour le succès des programmes.

Nous nous félicitons des progrès qui ont été accomplis en ce qui concerne la définition d'un cadre pour la participation du secteur privé à la prévention et à la résolution des crises. Les créanciers privés, y compris les créanciers obligataires, ont été davantage impliqués dans le financement des programmes récents conduits par le FMI. Nous espérons que des progrès seront réalisés au sein du FMI afin de rendre opérationnelle notre approche de la participation du secteur privé dans le cadre des programmes du FMI en vue d'apporter une plus grande clarté aux pays et aux acteurs du marché. Une collaboration efficace avec le Club de Paris revêt également une importance primordiale à cet égard. Nous saluons la mise en place par le FMI d'un Groupe consultatif des marchés financiers qui peut jouer un rôle important dans l'échange d'informations avec les marchés financiers.

Nous attendons beaucoup des améliorations en cours sur la responsabilité et la modernisation de la structure et du fonctionnement du Fonds. Nous accueillons avec satisfaction l'accord intervenu au sein du Conseil d'administration du FMI sur le mandat de l'unité d'évaluation indépendante. Nous encourageons la mise en œuvre du cadre, récemment renforcé, de protection des ressources du FMI. Nous invitons en outre le FMI à intensifier sa coopération avec d'autres institutions internationales, y compris l'OMC et l'OIT. Il est essentiel que la structure décisionnelle du FMI et son fonctionnement restent fondés sur le principe de la responsabilité vis-à-vis de ses pays membres. Du fait de l'importance d'assurer une allocation des quotes-parts qui reflète les développements dans l'économie mondiale, nous prenons note des efforts en cours au sein du FMI pour revoir la formule de calcul des quotes-parts des pays.

Réforme des banques multilatérales de développement

Nous réaffirmons notre engagement en faveur de la réforme des banques multilatérales de développement (BMD), dont l'objectif est d'aider les pays à réduire la pauvreté, et nous nous félicitons des progrès substantiels réalisés en matière de transposition de ces priorités communes dans leurs politiques et leurs pratiques opérationnelles. Le défi consiste à confirmer ces progrès et à traduire les principes de bonne gouvernance, l'importance de l'appropriation des programmes par les pays et la nécessité d'une approche intégrée par des actions concrètes, susceptibles d'avoir un impact sensible sur le développement. ■



Hans Eichel, Ministre des finances de l'Allemagne, s'entretient avec Gordon Brown, Président du CMFI et Chancelier de l'Échiquier du Royaume-Uni.

Faire participer le secteur privé à la prévention et à la résolution des crises

On trouvera ci-après le texte du communiqué publié à l'issue de la réunion du G-10, qui s'est tenue le 24 septembre à Prague.

Les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales des pays du Groupe des Dix se sont réunis à Prague le 24 septembre 2000, sous la présidence

de M. Kaspar Villiger, Ministre des finances de la Suisse. Les ministres et les gouverneurs ont pris note des rapports de MM. Henk Brouwer, Président des suppléants du Groupe des Dix, Mario Draghi, Président du Groupe de travail n° 3 de l'OCDE, et Andrew Crockett, Directeur général de la BRI.

Les ministres et les gouverneurs ont eu un échange de vues sur le processus de con-

solidation du secteur financier actuellement en cours. Ils notent que ce processus a donné naissance à des institutions plus puissantes et plus complexes, dont la dimension géographique et la gamme de produits sont

beaucoup plus vastes que par le passé. Ils reconnaissent que la consolidation du secteur financier pourrait avoir des conséquences pour les risques financiers, la politique monétaire et la concurrence, ainsi que pour les paiements et les règlements. Ils saluent les efforts que déploient les suppléants pour assurer dans les sphères officielles une meilleure compréhension de la consolidation du secteur financier. Les ministres et les gouverneurs notent que ce processus doit être apprécié dans le contexte de l'évolution de l'économie mondiale.

Les ministres et les gouverneurs ont examiné les initiatives actuellement engagées pour améliorer le fonctionnement du système financier international. Ils appuient en particulier les efforts déployés par le FMI pour mettre en œuvre les directives opérationnelles convenues en avril dernier dans la perspective du cadre d'association du secteur privé à la prévention et à la résolution des crises esquissé par la communauté internationale il y a un an. Ils notent l'importance d'un dialogue constructif entre le secteur privé et le secteur officiel, et en particulier de la communication entre débiteurs et créanciers et au sein de ces deux groupes.

M. Hans Eichel, Ministre des finances de l'Allemagne, est élu Président du G-10 pour l'année à venir. ■



Kaspar Villiger (à gauche), Président du G-10, accueille Alan Greenspan, Président du Système fédéral de réserve américain.

Communiqué du G-24 . . .

Le protectionnisme pourrait contrecarrer les efforts de lutte contre la pauvreté

On trouvera ci-après des extraits du communiqué publié à l'issue de la réunion du G-24, qui s'est tenue le 23 septembre à Prague.

Perspectives de l'économie mondiale

Les ministres notent que la reprise générale de l'activité se confirme après les crises financières récentes qui ont durement frappé les pays en développement. Ils sont préoccupés, toutefois, par l'ampleur et la persistance des déséquilibres des balances courantes et des désalignements monétaires entre les principales économies. Les ministres soulignent que, si le nécessaire n'est pas fait pour rectifier la situation, une correction soudaine de ces déséquilibres ou de ces désalignements fera peser des risques graves sur la stabilité des marchés financiers et des marchés de produits de base, intensifiera les tendances protectionnistes et infligera des coûts démesurés et plus durables aux pays en développement. Les ministres considèrent avec préoccupation les amples fluctuations cycliques des prix du pétrole. L'instabilité des prix du pétrole, de même que la dégradation des termes de l'échange due à la baisse des cours des autres produits de base, a des implications pour la balance des paiements des pays en développement. Ils soulignent que la stabilité des

prix du pétrole est dans l'intérêt des pays producteurs comme des pays consommateurs et ils formulent le vœu que les pays producteurs et les pays consommateurs prennent des mesures complémentaires qui contribueraient à la stabilisation du marché pétrolier.

Compte tenu des répercussions notables des politiques économiques des principaux pays industriels sur les économies en développement, les ministres soulignent la nécessité impérieuse d'une meilleure coordination, et de plus de cohérence et de synergie entre les politiques macroéconomiques et structurelles des trois plus grandes économies afin de réduire les risques et les incertitudes de l'économie mondiale. Ils considèrent qu'il s'agit là de la principale ligne de défense contre le déclenchement de crises mondiales. Les ministres considèrent que la surveillance multilatérale n'a pas été tout à fait efficace pour promouvoir la cohérence des politiques macroéconomiques des principaux pays industriels. Cela contribue aux amples fluctuations et aux désalignements des principales monnaies internationales. Les ministres observent avec préoccupation que les pays en développement sont contraints de supporter le fardeau de l'ajustement à ces fluctuations des monnaies clés.



Les ministres réaffirment qu'il importe que les pays en développement conservent leur autonomie dans la gestion du compte de capital et le choix d'un régime de change. Ils estiment que, dans un environnement international en mutation rapide, il faut éviter de recourir à des solutions extrêmes pour remédier aux difficultés économiques des pays en développement.

Croissance et lutte contre la pauvreté

Les ministres expriment leur préoccupation face aux mesures protectionnistes prises par les pays industriels à l'encontre des pays en développement, qui font obstacle à la croissance de l'emploi et à la réduction de la pauvreté dans le monde. Les niveaux moyens des tarifs douaniers appliqués par les économies développées aux produits qu'exportent les pays en développement sont quatre fois plus élevés que ceux qu'elles appliquent à leurs pairs. En outre, les obstacles tarifaires et non tarifaires aux échanges sont particulièrement importants dans des domaines où les pays en développement possèdent un avantage comparatif, notamment des activités à forte intensité de main-d'œuvre telles que l'industrie textile, les services et les produits agricoles. Ces questions commerciales ont une incidence systémique sur l'économie mondiale et devraient constituer un volet important d'une surveillance multilatérale symétrique. Afin de favoriser la croissance et de renforcer la lutte contre la pauvreté dans les pays en développement, les ministres appellent aussi à la libéralisation rapide du commerce et demandent aux pays développés de mettre fin aux subventions intérieures qui faussent les échanges.

Les ministres sont préoccupés par la lenteur des progrès accomplis dans le financement de l'initiative renforcée en faveur des PPTE en dépit des déclarations d'intention politiques du G-7 et d'autres pays industriels. Le grave sous-financement du fonds fiduciaire PPTE et le retard dans le déblocage du transfert du reliquat des revenus de placement du produit des ventes d'or pour financer la contribution du FMI sont révélateurs de l'insuffisance globale d'appui politique à l'initiative. Les ministres soulignent que la question du financement du volet multilatéral de l'initiative n'est toujours pas résolue. L'insuffisance des contributions bilatérales aura pour effet de transférer la charge des financements nécessaires sur d'autres pays en développement en entraînant le relèvement du taux des commissions sur les prêts ou de détourner des ressources qui pourraient financer les efforts de réduction de la pauvreté et le développement. Ils invitent les pays industriels à apporter le complément de ressources nécessaire et à accélérer les décaissements afin que tous les pays admissibles puissent bénéficier d'un allègement de la dette. Les ministres espèrent aussi que les contributions de tous les donateurs à l'initiative renforcée en faveur des PPTE ne se feront pas au détriment des autres flux concessionnels.

Les ministres estiment que l'initiative présente des défauts de conception, tels que la transposition du principe de traitement comparable du Club de Paris. Cette attente irréaliste revient à supposer que tous les autres créanciers bilatéraux — y compris les pays en développement, dont plusieurs PPTE — doivent supporter la même charge financière que les grands pays

industriels pour soutenir les opérations d'allègement de la dette. Les ministres soulignent à ce propos qu'il faudrait envisager en particulier d'apporter un soutien financier qui permette la participation des pays en développement — PPTE compris — dont les créances sur d'autres PPTE représentent une part importante de leur PIB et de leurs exportations. Ils observent en outre que la lenteur de la mise en œuvre de l'initiative est due en partie au fait que l'on insiste sur le versement des contributions de tous les créanciers. À cet égard, les ministres proposent que l'allègement de la dette interviene toujours dès qu'une masse critique de contributions aura été versée.

Les ministres regrettent que la communauté des bailleurs de fonds n'ait pas traité efficacement la question de la paupérisation, des coûts économiques pesants et de la charge de la dette des pays en conflit ou sortant d'un conflit. Ils exhortent les institutions de Bretton Woods à prendre des mesures sérieuses afin d'aider ces pays à accélérer le retour à la paix, la reconstruction, la stabilité économique et la normalisation de leurs relations avec la communauté internationale.

Les ministres notent le degré de souplesse supplémentaire qui a été donné au processus d'établissement des documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) et des DSRP intérimaires. Ils soulignent cependant que, pour que le processus donne de bons résultats, il faudra beaucoup plus d'assistance technique pour doter les pays membres de capacités plus étendues à la fois pour établir les DSRP en bonne et due forme et pour mettre en œuvre les engagements qui y sont pris.

Les ministres notent que le FMI compte alléger la conditionnalité dont sont assortis les programmes appuyés par la FRPC afin de mieux recentrer le FMI sur les domaines primordiaux relevant de sa compétence. Ils soulignent qu'il est important d'amorcer ce processus d'allègement avec effet immédiat pour tous les nouveaux programmes FRPC. Afin de préserver l'uniformité de traitement, ils suggèrent que tous les programmes actuellement appuyés par la FRPC soient revus de manière à réexaminer et alléger la conditionnalité structurelle qu'ils comportent conformément à la nouvelle formule proposée par la Banque et le FMI. Les ministres proposent que les services des deux institutions préparent pour les réunions du printemps 2001 un rapport d'étape commun décrivant les progrès dans l'allègement de la conditionnalité de la FRPC et dans la mise en place par la Banque de sa facilité de crédit de soutien à la lutte contre la pauvreté.

Évolution du rôle du FMI et de la Banque

Les ministres prennent acte de la déclaration conjointe du Directeur général du FMI et du Président de la Banque définissant leur vision commune des rôles respectifs des deux institutions. Ils se félicitent des efforts qu'elles déploient pour que leur conditionnalité devienne moins directive et fasse plus de place à l'appropriation des programmes par les pays, et pour invoquer une approche plus participative. Les ministres les encouragent à faire abstraction, dans leurs décisions, des



Carlos Saito (à gauche), Président du G-24 et Conseiller du Président, Banque centrale de réserve du Pérou, et Jubril Martins-Kuye (Nigéria), Premier Vice-Président du G-24.

considérations qui ne sont pas d'ordre économique. Les ministres observent toutefois que la vision présentée par le Directeur général du FMI et le Président de la Banque se fonde sur le constat du rôle dominant des flux de capitaux privés dans l'économie mondiale. Ils soulignent à cet égard que, pour un grand nombre de pays en développement, l'accès aux marchés de capitaux privés est coûteux, restreint ou inexistant. De plus, même pour ceux qui peuvent y lever des montants élevés, les flux de capitaux peuvent être volatils et déstabilisateurs. Les ministres estiment que ces institutions doivent faire en sorte que tous les États membres bénéficient de la mondialisation en favorisant un partage aussi équitable que possible de la prospérité.

Les ministres conviennent que le FMI, en collaboration avec la Banque mondiale, doit se concentrer sur les questions systémiques relatives au fonctionnement des marchés financiers. Cependant, cette priorité ne doit pas remplacer ou compromettre l'obligation qu'a le FMI eu égard à sa mission traditionnelle, qui consiste à être prêt à apporter son soutien à tous ses pays membres, y compris les plus pauvres, pour corriger un déséquilibre de la balance des paiements.

Normes et codes internationaux

Les ministres prennent acte des aspects positifs de la mise au point de normes, codes et bonnes pratiques à vocation internationale en matière de diffusion des données, de transparence des finances publiques et des politiques monétaire et financière, et de gestion de la dette et des réserves. Ils constatent néanmoins que la

participation des pays en développement à l'élaboration de ces normes et codes reste limitée et préconisent une meilleure concertation. Les ministres insistent à nouveau sur le caractère volontaire de l'observation de ces normes et codes, et sur la prise en compte, à cet égard, des moyens institutionnels et du stade de développement de chaque pays. Ils soulignent également qu'il importe de fournir une assistance technique appropriée en cas de besoin. Les ministres estiment que l'application des normes et codes s'effectue de manière très asymétrique. Les normes de transparence sont imposées aux pays en développement sans être contrebalancées par des obligations équivalentes de diffusion des informations pour les établissements financiers, et notamment les institutions à fort effet de levier dont les activités échappent actuellement à toute réglementation. Les ministres insistent pour que le suivi des normes et codes relevant du domaine de compétence des institutions de Bretton Woods se fasse de façon parfaitement symétrique. Ils estiment en outre que le respect de ces normes et codes ne devrait pas être prématurément intégré dans les consultations au titre de l'article IV, ni devenir une condition de l'utilisation des ressources du FMI.

Gouvernance du FMI et de la Banque

Les ministres constatent avec inquiétude la recrudescence des pressions politiques et des considérations autres qu'économiques qui interviennent dans le processus d'approbation et d'exécution des programmes et projets des institutions de Bretton Woods. Ces pressions et considérations entravent considérable-

En anglais sur le site Web (www.imf.org)

Assemblée annuelle 2000

Le texte des allocutions, des conférences de presse et des communiqués, ainsi que des rapports sur d'autres activités connexes, est disponible sur le site Web.

Communiqués de presse

- 00/52 : Le Mali est admis à bénéficier d'un allègement de la dette de 870 millions de dollars au titre de l'initiative PPTE, 12 septembre
- 00/53 : Le Conseil d'administration approuve le mandat du Bureau d'évaluation, 14 septembre (voir page 307)
- 00/54 : Communiqué du Comité monétaire et financier international, 24 septembre (voir page 314)

Notes d'information

- 00/82 : Première revue du programme de la Colombie, 7 septembre
- 00/83 : Première revue du programme du Mali appuyé par la FRPC, approbation d'un décaissement de 9 millions de dollars, 8 septembre
- 00/84 : Quatrième revue du programme de la Bulgarie, approbation d'un crédit de 68 millions de dollars, 8 septembre
- 00/85 : Revue du programme de la République khirgize appuyé par la FRPC, approbation d'un crédit de 12 millions de dollars, 13 septembre
- 00/86 : Revue finale du programme du Mexique, 14 septembre

- 00/87 : Deuxième revue du programme de l'Indonésie, approbation d'un décaissement de 398 millions de dollars, 14 septembre
- 00/88 : Première revue du programme du Cambodge appuyé par la FRPC, approbation d'un décaissement de 10,8 millions de dollars, 15 septembre
- 00/89 : Première revue du programme de l'Argentine, 18 septembre
- 00/90 : Rapport externe sur les formules de calcul des quotes-parts, 19 septembre (voir page 308)
- 00/91 : Accord avec la République populaire de Chine sur la mise en place d'un bureau à Hong-Kong, 23 septembre

Notes d'information au public (NIP)

- 00/74 : Suède, 8 septembre
- 00/75 : Équateur, 7 septembre
- 00/76 : Côte d'Ivoire, 8 septembre
- 00/77 : Swaziland, 13 septembre
- 00/78 : Tanzanie, 15 septembre
- 00/79 : Le Conseil d'administration convient de modifier certaines facilités financières du FMI, 18 septembre
- 00/80 : Le Conseil examine la participation du secteur privé à la résolution des crises financières, 19 septembre
- 00/81 : Le FMI examine la politique de publication des rapports de ses services et prend des décisions pour accroître la transparence de ses opérations et de l'action de ses pays membres, 20 septembre
- 00/82 : Indonésie, 26 septembre



Eduardo Aninat (à gauche), Directeur général adjoint du FMI, accueille Guillermo Ortiz, Gouverneur de la Banque centrale mexicaine.

ment leur capacité à s'acquitter de leurs missions. Les ministres invitent instamment les deux institutions à s'en tenir strictement aux dispositions afférentes à leurs missions, énoncées dans leurs statuts respectifs.

Les ministres se félicitent de la décision prise par le Conseil d'administration du FMI d'établir un Bureau d'évaluation indépendant et sont convaincus qu'il contribuera de façon significative à rendre l'institution plus efficace, transparente et comptable de son action.

Les ministres accueillent favorablement la mise en place de groupes de travail des conseils d'administration des deux institutions chargés de réfléchir au processus de désignation du Directeur général du FMI et du Président de la Banque. Ils considèrent que la transparence de ce processus, la pleine participation de toutes les parties prenantes et la sélection en fonction du mérite sont des éléments essentiels de la réforme des institutions de Bretton Woods. Les ministres attendent avec intérêt que les deux groupes de travail leur soumettent leurs rapports finals aux réunions du printemps 2001.

Les ministres se félicitent de la poursuite du débat qui s'est engagé sur un large éventail de questions complexes relatives au rôle, à la structure et au calcul des quotes-parts du FMI. Ils espèrent que cette réflexion aboutira à une répartition plus équilibrée des quotes-parts entre économies industrielles et économies en développement permettant de donner aux économies en développement un rôle plus important dans la prise de décision au FMI. Ils réaffirment aussi qu'ils sont favorables à une révision de l'attribution des voix de base.

Facilités et mécanismes

Les ministres prennent note des efforts intenses engagés pour réformer les facilités du FMI. Ils espèrent que les dernières décisions du Conseil d'administration du FMI — notamment les dispositions prévues pour rendre les lignes de crédit préventives (LCP) plus attrayantes — permettront d'améliorer sensiblement le fonctionnement de ces mécanismes. Ils notent en particulier que le caractère préventif des LCP a été considérablement renforcé par la plus grande automaticité d'activation qu'il est proposé d'instaurer lorsqu'un pays est confronté à un risque de contagion. Les ministres se félicitent aussi du fait que les LCP inciteraient davantage les pays admissibles à poursuivre de bonnes politiques. Ils engagent vivement la communauté internationale à se déclarer dès que possible en faveur de l'admissibilité des pays intéressés. Les ministres soulignent que l'évolution des divers mécanismes et facilités du FMI devra répondre aux impératifs suivants. Premièrement, la gestion de ces facilités devra être suffisamment souple pour répondre aux besoins variés et à la diversité des membres du FMI, et tenir compte de leurs différents stades de développement et des chocs spécifiques qu'ils subissent.

Conférences de presse

International Capital Markets Report, 11 septembre

Discours

Eduardo Aninat, Directeur général adjoint, «Getting the Job Done,» Conférence des Amériques du *Miami Herald*, Miami, 15 septembre

Stanley Fischer, Premier Directeur général adjoint, symposium de la Banque fédérale de réserve de Kansas City, Jackson Hole, 18 septembre

Lettres d'intention et mémorandums de politiques économique et financière (date de l'affichage)

Mali, 8 septembre

Bulgarie, 11 septembre

République kirghize (supplément), 14 septembre

Ouganda, 15 septembre

Cambodge, 21 septembre

Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) (date de l'affichage)

Mali, document sur le point d'achèvement et le point de décision, 19 septembre

Documents de stratégie de réduction de la pauvreté (date de l'affichage)

Bolivie (intérimaire), 6 septembre

Tchad (intérimaire), 6 septembre

Ghana (intérimaire), 6 septembre

Mali (intérimaire), 13 septembre

Fiches techniques (date de l'affichage)

Initiative d'allègement de la dette des pays pauvres très endettés, 12 septembre

Réduction de la pauvreté et allègement de la dette dans les pays pauvres : que fait-on?, 23 septembre

Examen des facilités financières du FMI, 23 septembre

Archives du FMI, 27 septembre

Divers

Bulletin du Département des études, 6 septembre

FMI—Groupe de la Banque mondiale : un partenariat renforcé pour une croissance durable et un recul de la pauvreté, 6 septembre

Allègement de la dette engagé au titre de l'initiative renforcée en faveur des PPTE et perspectives au 7 septembre

Principaux éléments des programmes appuyés par la FRPC, 7 septembre

Documents de stratégie de réduction de la pauvreté — Progrès dans l'exécution, 8 septembre

Initiative renforcée en faveur des PPTE — Examen de l'exécution, 8 septembre

États financiers du FMI pour le trimestre prenant fin le 31 juillet 2000, 15 septembre

Activités financières du FMI, 15 et 22 septembre

Logique de l'allègement de la dette des pays les plus pauvres, 23 septembre

Initiative en faveur des PPTE — État d'avancement de l'exécution dans les pays, 23 septembre

Expositions et présentations permanentes ou extraordinaires au Centre du FMI, 25 septembre



À cet égard, les ministres estiment que, si les prix pétroliers restent élevés, l'accès au mécanisme de financement compensatoire et à la FRPC devrait être plus souple. Deuxièmement, les modifications apportées aux facilités ne doivent pas remettre en cause le caractère foncièrement coopératif du FMI. Troisièmement, les concours du FMI doivent compléter plutôt que remplacer les emprunts sur les marchés de capitaux, étant donné que le temps nécessaire pour que les réformes structurelles soient conçues, appliquées et portent leur fruits varie en fonction du degré d'intégration de chaque pays à l'économie mondiale.

Les ministres notent que le barème de commissions majorées adopté dans la dernière décision du FMI au sujet des encours de crédit dépassant un certain seuil ne sera pas modifié pendant au moins quatre ans. Ils sont cependant d'avis qu'une nouvelle majoration des commissions ne serait pas souhaitable dans l'avenir prévisible.

Les ministres prennent note du projet d'examen du cadre des prêts à l'ajustement visant à recentrer davantage ces prêts sur les réformes sociales, structurelles et institutionnelles. Ils indiquent que ce dispositif devrait appuyer les programmes des pays bénéficiaires en s'accompagnant d'une conditionnalité minimale.

Propositions à la communauté internationale

Les ministres proposent que le FMI approfondisse son analyse des propositions avancées en vue d'associer au cas par cas le secteur privé à la résolution des crises financières, notamment l'instauration, au plan international, de procédures équitables de règlement de la dette, sur le modèle de celles qui existent déjà au plan national.

Les ministres renouvellent leur appui à l'étude d'un mécanisme d'urgence systémique susceptible de renforcer de façon décisive la confiance dans le système international en cas de crise extrêmement grave des marchés. À cet égard, les ministres rappellent les propositions visant à autoriser le FMI, en cas de crise systémique de liquidité, à fournir, par l'émission temporaire de DTS, le complément de liquidité nécessaire et à l'éponger quand le besoin ne s'en fait plus sentir. Les ministres demandent à nouveau qu'une étude soit lancée sur cette question et que son examen soit inscrit à l'ordre du jour de la réunion du Comité monétaire et financier international de l'automne 2001.

Les ministres appellent tous les membres du FMI à ratifier, dès que possible, le quatrième amendement prévoyant une allocation de DTS à des fins d'équité. ■

Publications récentes

Ouvrages

Sovereign Assets and Liabilities Management, edited by Marcel Cassard and David Folkerts-Landau (26 \$)

World Economic and Financial Surveys (Études économiques et financières)

International Capital Markets: Developments, Prospects, and Key Policy Issues (September 2000), by a staff team led by Donald J. Mathieson and Garry J. Schinasi (42 \$)

Working Papers (Documents de travail, 10 \$)

00/124 : *Cost of Living Adjustment and Business Cycles: Disaggregated Evidence*, Magda Kandil

00/125 : *Costly Collateral and the Public Supply of Liquidity*, Philip Schellekens

00/126 : *Life Cycles, Dynasties, Saving: Implications for Closed and Small, Open Economies*, Hamid Faruquee and Douglas Laxton

00/127 : *Determinants of Inflation in the Islamic Republic of Iran—A Macroeconomic Analysis*, Olin Liu and Olumuyiwa S. Adedeji

00/128 : *Real Effective Exchange Rate and the Constant Elasticity of Substitution Assumption*, Antonio Spilimbergo and Athanasios Vamvakidis

Policy Discussion Papers (Documents de synthèse, 10 \$)

00/7 : *Large-Scale Post-Crisis Corporate Sector Restructuring*, Mark R. Stone

00/8 : *Reconsidering External Financing of Domestic Budget Deficits: Debunking Some Received Wisdom*, Simon Gray and David Woo

IMF Staff Country Reports

(Rapports sur les pays membres, 15 \$)

00/95 : Austria: Staff Report for the 2000 Article IV Consultation

00/96 : Czech Republic: Staff Report for the 2000 Article IV Consultation

00/97 : Ireland: Staff Report for the 2000 Article IV Consultation

00/98 : Japan: Staff Report for the 2000 Article IV Consultation

Economic Issues (Dossiers économiques, gratuit)

N° 22 : *The Challenge of Predicting Economic Crises*, Andrew Berg and Catherine Pattillo

Autres publications

Rapport annuel 2000 (en allemand, espagnol et français, gratuit)

Annual Report on Exchange Arrangements and Exchange Restrictions 2000 (95 \$)

East Timor: Establishing the Foundations of Sound Microeconomic Management, Luis Valdivieso, Toshihide Endo, Luis Mendonca, Shamsuddin Tareq and Alejandro Lopez-Mejia (18 \$)

The IMF and the Silent Revolution: Global Finance and Development in the 1980s, James M. Boughton (gratuit)

Glossaire du FMI anglais-français-arabe (35 \$)

Strengthening the Resilience of Financial Systems (The Per Jacobsson Lecture Series), Armanio Fraga, Peter B. Kenen, Jacques de Larosière (gratuit)

Summary Proceedings Annual Meetings 1999 (gratuit)

Ces publications sont disponibles, en anglais uniquement, au : IMF Publication Services, Box X2000, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.). Téléphone : (202) 623-7430. Télécopie : (202) 623-7201. Adresse électronique : publications@imf.org.

Vous trouverez sur le site www.imf.org des informations en anglais concernant le FMI. Le site www.imf.org/external/fre/index.htm propose une sélection de documents en français, dont le texte intégral du *Bulletin du FMI*, du *Supplément annuel consacré au FMI* et du magazine *Finances & Développement*.

Poursuite de l'expansion malgré une hausse des prix du pétrole et des déséquilibres financiers

L'expansion économique mondiale a continué de s'accélérer après le ralentissement de 1997-98 et l'on prévoit maintenant que la production progressera en l'an 2000 de 4,7 %, soit 0,5 point de plus que l'estimation de mai dernier, selon les dernières *Perspectives de l'économie mondiale* du FMI. Cette amélioration s'explique par la vigueur persistante de l'économie américaine, l'expansion robuste en Europe et la reprise naissante, quoique fragile, au Japon. Néanmoins, avertit le rapport, les déséquilibres économiques et financiers demeurent élevés dans les trois principales zones monétaires et le renchérissement du pétrole est de plus en plus préoccupant. En outre, un certain nombre de pays restent aux prises avec de graves problèmes économiques, dus dans certains cas à des catastrophes naturelles ou à l'évolution défavorable des cours des produits de base, tandis que la pandémie du VIH/SIDA représente une grave menace pour les populations et l'économie mondiale, en particulier en Afrique subsaharienne et dans certaines parties de l'Asie.

Lors d'une conférence de presse à Prague à la veille de l'Assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale, Michael Mussa, Conseiller économique et Directeur du Département des études du FMI, a déclaré que, pour la première année du nouveau millénaire, l'économie mondiale enregistrait la croissance la plus élevée depuis plus de dix ans. Par ailleurs, en dépit du récent renchérissement du pétrole, l'inflation mondiale demeure sous contrôle.

Pratiquement toutes les grandes régions du monde affichent une croissance élevée, a noté M. Mussa, avec en tête les États-Unis, où la croissance devrait être de 5,2 % en l'an 2000. D'autres pays avancés dans le cycle conjoncturel, comme le Royaume-Uni, l'Australie, le Canada et l'Irlande, ont enregistré aussi une croissance robuste.

M. Mussa a noté que les pays à marché émergent d'Asie se sont redressés vigoureusement après la crise de 1997-98 et affichent une croissance encore plus élevée cette année, tandis que le Japon semble maintenant sur la voie du redressement. L'Amérique latine, après une année difficile en 1999, se porte beaucoup mieux cette année, tandis que les pays en transition enregistrent leur croissance la plus élevée depuis le début de la transition, sous l'impulsion du redressement rapide de l'économie russe après la grave crise de l'automne 1998. À quelques exceptions près, les autres pays en développement affichent généralement d'assez bons résultats.

Sujets de préoccupation

En dépit de la vigueur du redressement de l'activité dans le monde, notent les *Perspectives de l'économie mondiale*, de nombreux pays restent confrontés à des problèmes économiques profondément ancrés et le

nombre de personnes qui subsistent avec moins de 1 dollar par jour est encore de 1,2 milliard. Le rapport cite d'autres sujets de préoccupation :

- Un certain nombre de déséquilibres économiques et financiers subsistent au plan mondial, notamment les disparités dans la croissance du PIB et de la demande entre les trois principales zones monétaires et les déséquilibres qui en découlent pour leur compte des transactions courantes, le mésalignement apparent des grandes monnaies, en particulier l'euro et le dollar, et le niveau encore élevé des cours des actions aux États-Unis et dans d'autres pays.

- Du fait de contraintes s'exerçant sur l'offre dans les pays producteurs et du maintien d'une forte demande mondiale, les prix du pétrole ont été bien plus élevés que prévu. En fait, a noté M. Mussa, les prévisions des *Perspectives de l'économie mondiale* pour la croissance mondiale en 2001 (4,2 %), établies avant la récente montée des prix du pétrole, sont peut-être compromises aujourd'hui.

- L'ampleur du durcissement monétaire qui pourrait s'imposer pour contenir les tensions inflationnistes aux États-Unis et dans certains autres pays est encore difficile à déterminer, *a fortiori* si la hausse récente des prix du pétrole continue.

- Comme on l'a constaté récemment, la persistance des déséquilibres financiers, combinée au manque récent de dynamisme et de liquidité sur les marchés financiers, pourrait accroître l'instabilité des marchés de capitaux matures.

Évolution récente et projections

Le scénario de référence des services du FMI prévoit un léger ralentissement de la hausse du PIB mondial en 2001, qui tomberait à 4,2 %, puis se maintiendrait à un rythme à peu près aussi rapide par la suite. Cependant, cela suppose que les déséquilibres de l'économie mondiale seront corrigés de manière ordonnée et que l'économie américaine, en particulier, atterrisse en douceur. En d'autres termes, comme M. Mussa l'a expliqué, la croissance du PIB américain devrait tomber à 3 % environ en 2001, avec une hausse du chômage modeste, mais suffisante pour contenir toute nouvelle montée significative des tensions inflationnistes. Bien que les *Perspectives de l'économie mondiale* offrent aussi un scénario d'atterrissage brusque pour l'économie américaine, M. Mussa prévoit que, même avec les retombées du renchérissement du pétrole, à savoir probablement un ralentissement de la croissance réelle aux États-Unis et dans le monde, ainsi qu'une poussée de l'inflation globale, le scénario de référence, qui se fonde sur l'atterrissage en douceur de l'économie américaine, se matérialisera.





Ian S. McDonald
Rédacteur en chef

Sara Kane · Sheila Meehan

Elisa Diehl
Rédactrices

Philip Torsani
Maquettiste/Graphiste

Édition française

Division française
Bureau des services linguistiques

Marc Servais
Traduction

Catherine Helwig
Correction & PAO

Le *Bulletin du FMI* (ISSN 0250-7412) est publié également en anglais (*IMF Survey*) et en espagnol (*Boletín del FMI*). Aux 23 numéros qui paraissent chaque année s'ajoutent un supplément annuel consacré au FMI ainsi qu'un index annuel. Les opinions et les informations contenues dans le *Bulletin* ne représentent pas nécessairement la position officielle du FMI, de même que les cartes publiées, qui sont extraites de l'Atlas mondial du *National Geographic* (sixième édition). Les articles du *Bulletin* peuvent être reproduits à condition que la source soit citée. Le courrier à la rédaction doit être adressé à Current Publications Division, Room IS7-1100, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.), ou par messagerie électronique à imfsurvey@imf.org. Téléphone: (202) 623-8585. Expédition par courrier première classe pour le Canada, les États-Unis et le Mexique et par avion pour les autres pays. Le tarif annuel de l'abonnement est de 79 dollars E.U. pour les entreprises et les particuliers. Les demandes d'abonnement doivent être adressées à Publication Services, Box X2000, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.). Téléphone : (202) 623-7430. Télécopie : (202) 623-7201. Adresse électronique : publications@imf.org.

En Europe, l'expansion dans la zone euro s'est accélérée, la croissance du PIB passant à 3³/₄ % au deuxième semestre de 1999 et se poursuivant au même rythme au premier trimestre de 2000, tandis que l'inflation foncière est restée à un niveau modéré proche de 1,3 %. Cependant, l'euro est assez volatil et il a atteint un plus bas par rapport au dollar américain et à la plupart des autres monnaies principales à la mi-mai et de nouveau début septembre. À cette date, il s'était déprécié de plus de 15 % en valeur effective nominale depuis son avènement en 1999 et il se situe au-dessous du niveau que justifieraient les données économiques fondamentales à moyen terme.

Les *Perspectives de l'économie mondiale* examinent plusieurs raisons de l'affaiblissement de l'euro, notamment la croissance plus rapide aux États-Unis qu'en Europe, la lenteur des réformes structurelles et la vigueur du dollar américain. Cependant, ces facteurs n'expliquent que pour moitié environ la dépréciation de l'euro; le reste, a suggéré M. Mussa, tient au comportement maniaco-dépressif du marché vis-à-vis du dollar, qui a poussé l'euro à un niveau trop bas par rapport à la santé foncière des économies concernées. En réponse à une question sur la possibilité d'une intervention à l'appui de l'euro, M. Mussa a déclaré que les conditions dans lesquelles les principaux pays souhaitent intervenir pour agir sur les taux de change sont relativement rares, mais se produisent de temps en temps et il faut alors se poser la question suivante : «si on ne fait rien maintenant, quand agira-t-on?». Une intervention qui n'implique aucun changement de la politique monétaire dans les pays concernés a des effets relativement limités, a-t-il noté. Elle est généralement bien plus efficace lorsqu'elle est coordonnée parmi les principaux pays et lorsque ceux-ci signalent qu'ils sont tous d'accord que les taux de change se sont écartés notablement du niveau conforme à la santé financière des économies concernées et qu'une correction se justifie. (Après cette conférence de presse, le vendredi 22 septembre, les autorités monétaires des États-Unis, du Japon, du Royaume-Uni et du Canada sont intervenues sur les marchés des changes de concert avec la Banque centrale européenne et à l'initiative de celle-ci.)

En réponse à une question sur les perspectives de l'Afrique et de l'Afrique subsaharienne, David Robinson, Directeur adjoint du Département des études, a déclaré que l'Afrique ne faisait pas exception au redressement général : en l'an 2000, la croissance devrait s'élever à 3,4 %, contre 2,2 % en 1999. Cependant, en Afrique subsaharienne, les prévisions sont mitigées, en fonction de l'effet des prix des produits de base. Les pays exportateurs de pétrole se portent bien, mais les pays qui dépendent des exportations de produits autres que le pétrole souffrent à double titre, parce que les prix de leurs exportations sont restés faibles tandis que le prix du pétrole a augmenté nettement. M. Robinson a évoqué aussi l'impact économique du SIDA. Dans nombre de pays, plus de 20 %



David Robinson (à gauche) et Michael Mussa à la conférence de presse sur les Perspectives de l'économie mondiale.

de la population adulte est infectée par le VIH/SIDA, un signe de l'ampleur des problèmes humains et économiques de ces pays. Bien que certains pays, comme l'Ouganda, aient été en mesure de contenir la maladie grâce à la prévention, M. Robinson a déclaré que les pays où la maladie est fort répandue ont besoin non seulement de mesures préventives, mais aussi d'une aide internationale supplémentaire.

Questions spéciales

Les *Perspectives de l'économie mondiale* consacrent un chapitre aux pays en transition, à leur expérience au cours des dix dernières années et à leurs perspectives, en particulier pour les candidats à l'adhésion à l'Union européenne. La première partie de ce chapitre traite de l'expérience générale de la transition et couvre non seulement l'Europe, la Russie et les autres pays de l'ex-URSS, mais aussi l'Asie, et notamment la Chine.

Une des caractéristiques du processus de transition, a noté M. Robinson, est la performance généralement meilleure des pays candidats à l'adhésion à l'UE. Si cela peut s'expliquer en partie par une situation de départ plus favorable que celle des pays moins avancés dans le processus de transition, cet écart tient aussi au plus grand empressement de ces pays à opérer des réformes structurelles et institutionnelles.

La deuxième partie du chapitre aborde plus en détail le processus d'élargissement de l'UE du point de vue des pays candidats à l'adhésion et de l'UE elle-même.

Les *Perspectives de l'économie mondiale* examinent aussi plus brièvement d'autres questions, telles que la «nouvelle économie» aux États-Unis, entre autres, et ses implications pour la politique économique, l'évolution des marchés mondiaux de valeurs mobilières et l'évolution des prix des produits de base, notamment du pétrole. ■

Le texte des *Perspectives de l'économie mondiale* et de la conférence de presse de Michael Mussa sont disponibles sur le site Web (www.imf.org). La version publiée en anglais sera disponible début novembre auprès du Service des publications (voir page 334 pour la commander).